# SOMMAIRE

[SOMMAIRE 1](#_Toc50391120)

[RAPPORT MORAL 2019 3](#_Toc50391121)

[Rapport d’activités 2019 9](#_Toc50391122)

[I. La Maison Relais « Les Forgerons » 11](#_Toc50391123)

[1. L’accompagnement social au quotidien 12](#_Toc50391124)

[2. Partenariats 16](#_Toc50391125)

[a. Le centre médico-psychologique Pinel : 16](#_Toc50391126)

[b. Le service intégré d’accueil et d’orientation (SIAO): 16](#_Toc50391127)

[c. Tôt ou t’art : 17](#_Toc50391128)

[d. La Fondation Abbé Pierre : 17](#_Toc50391129)

[e. Le centre de soins, d’accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) 17](#_Toc50391130)

[f. La Résidence accueil l’Élan : 19](#_Toc50391131)

[3. Conclusion 19](#_Toc50391132)

[II. Le C.H.R.S. Flora Tristan 20](#_Toc50391133)

[1. Une permanence de 9h à 18h 20](#_Toc50391134)

[2. Un PEAO (permanence d’écoute, d’accueil et d’orientation) 20](#_Toc50391135)

[3. Les accompagnements 20](#_Toc50391136)

[a. L'insertion sociale et professionnelle 21](#_Toc50391137)

[b. L’insertion par le logement 21](#_Toc50391138)

[c. La santé 22](#_Toc50391139)

[d. L’alimentation et la restauration 22](#_Toc50391140)

[e. Accès aux loisirs et à la culture 22](#_Toc50391141)

[f. Partenariat 23](#_Toc50391142)

[4. Gestion de la liste d’accompagnement 26](#_Toc50391143)

[5. Gestion locative quotidienne 27](#_Toc50391144)

[6. Projet vacances 27](#_Toc50391145)

[7. Formations 27](#_Toc50391146)

[8. Travail inter structure 27](#_Toc50391147)

[9. Réseau 27](#_Toc50391148)

[10. Les ateliers 27](#_Toc50391149)

[a. L’atelier Couture 27](#_Toc50391150)

[b. L’atelier de langue française 28](#_Toc50391151)

[c. Une idée du monde 31](#_Toc50391152)

[d. L’atelier « A la rencontre du travail » 35](#_Toc50391153)

[e. L’atelier « habiter » 40](#_Toc50391154)

[III. L’Accueil de Jour 42](#_Toc50391155)

[1. Les statistiques quantitatives 43](#_Toc50391156)

[a. Accueil, évaluation 44](#_Toc50391157)

[b. Accompagnements 44](#_Toc50391158)

[c. Travail dans le cadre de la note de méthode contractualisée avec le SIAO : 45](#_Toc50391159)

[d. Formation 45](#_Toc50391160)

[e. Réseau 45](#_Toc50391161)

[f. Administratif 45](#_Toc50391162)

[g. Accueil et prise en charge des enfants 45](#_Toc50391163)

[IV. Le service d’Inter-Médiation Locative (IML) OLIFVIA 46](#_Toc50391164)

[1. Le dispositif : 46](#_Toc50391165)

[2. Le fonctionnement : 46](#_Toc50391166)

[a. Modalités d’accueil : 46](#_Toc50391167)

[b. Durée de séjour : 47](#_Toc50391168)

[c. L’accompagnement social : 47](#_Toc50391169)

[V. L’activité du « siège » 48](#_Toc50391170)

[1. Animation, réflexion, formation autour des violences conjugales : 48](#_Toc50391171)

[2. Réseau FNSF 49](#_Toc50391172)

[3. Réseau partenaires/institutions 49](#_Toc50391173)

[4. Autres instances 49](#_Toc50391174)

[VI. La prise en charge psychologique 50](#_Toc50391175)

[VII. ORGANIGRAMME 51](#_Toc50391176)

# RAPPORT MORAL 2019

L’Assemblée Générale qui fait, comme chaque année, le bilan de l’année précédente et présente les orientations à venir, se déroule aujourd’hui dans un contexte particulier et inédit. Nous avons déjà déplacé à deux reprises la date de cette AG pour cause de confinement. Au 11 juin, nous devrons encore respecter les gestes barrières, peut-être porter un masque. Nous ne pourrons pas faire de cette AG un moment de rencontre et de convivialité. Nous serons plus dans l’écrit que dans l’oral.

La pandémie du COVID 19 nous fait vivre une situation totalement inédite. Pour nous protéger contre ce virus tueur, les autorités ont dû prendre la décision de confiner tout le pays depuis le 17 mars 2020 et nous ne retrouverons pas une vie normale avant plusieurs mois.

Un certain nombre de salarié-es ont été malades. Fort heureusement leurs symptômes n’ont pas entraîné d’hospitalisation et la maladie est derrière eux.

Certain-es de nos membres ont été touché-es directement ou indirectement par cette maladie, parfois de façon très grave.

Le bilan sociétal est extrêmement lourd et il est aujourd’hui impossible de l’établir.

Le confinement crée une situation à haut risque pour de nombreuses femmes. Les violences conjugales sont en augmentation. Les femmes et les enfants sont particulièrement exposés. La Fédération Nationale Solidarité Femmes nous a régulièrement informé des mesures prises pour assurer la continuité de ces services, en particulier à travers le 3919. Localement aussi, les activités des services de l’association se sont poursuivies, en particulier celles de l’Accueil de Jour Départemental. Je profite de ce temps de l’AG pour remercier celles et ceux qui ont permis cette continuité.

Le Mouvement ME TOO, qui a débuté en 2018, a permis l’éclosion d’un nouveau « Mouvement des Femmes ». S’il a parfois été présenté, à tort, comme une « révolution », il a en tout cas permis à une nouvelle génération de femmes gravitant souvent dans des milieux privilégiés (artistiques, médias, politiques) de libérer une parole et de dénoncer les violences dont elles étaient victimes.

Il est vrai que le Mouvement Féministe qui a émergé à la fin des années 1960 a privilégié la lutte pour la libre disposition du corps, pour les égalités juridiques, salariales et politiques, et les acquis obtenus ont un peu endormi la défense de la Cause des Femmes, alors que le champ de lutte est toujours très vaste.

Nos associations, en mettant au cœur de leur combat, dès les années 1970, la lutte contre les violences conjugales, ont mis en avant le fait que la sphère privée était le lieu le plus dangereux pour les femmes. La sphère privée principale est la sphère familiale, mais, et le Mouvement ME TOO l’a démontré, le huis clos dans quelle que configuration que ce soit, peut devenir un danger pour une femme quand elle se trouve confrontée à un certain type d’hommes qui, du fait de leur sexe, se croient autorisés à disposer de l’autre sexe selon leur bon vouloir et ainsi affirmer leur pouvoir sur ce dernier.

Nous sommes encore loin de la société égalitaire que nous appelons de nos vœux, égalitaire sur le social et entre les sexes.

Depuis quelques années, dans ce contexte, se sont créés de nombreux nouveaux groupes féministes dénonçant les violences faites aux femmes. Cela est positif et il est important d’occuper le terrain de la communication dans un monde où les médias sont devenus le premier pouvoir.

Cependant certains de ces discours et modes d’actions peuvent prêter à débat. On peut s’interroger sur le point de savoir ce que signifie aujourd’hui le mot « féminisme », quelles notions il englobe. Nous avions déjà tenté de poser cette question il y a quelques années lors de nos réunions de réflexion, mais de nombreuses autres réflexions nous ont occupé et nous n’avons pas entamé ce travail.

En ces temps de crise où les inégalités entre les femmes et les hommes deviennent à nouveau criantes, il serait bon de reprendre cette réflexion. Cela nous permettrait de nous définir encore plus précisément en tant qu’association féministe.

Malgré ce contexte de libération de la parole, ou peut-être pour cela, l’année 2019 a été une année noire pour les femmes. En effet dès le premier trimestre de l’année 2019, le nombre de féminicides a explosé et le nombre de meurtres de femmes de la part de leur conjoint ou ex-conjoint a été de 149 à la fin de l’année 2019. Nous savons par ailleurs que la période de confinement que nous venons de connaître a entraîné une augmentation des violences intra familiales et conjugales. Ce huis clos forcé n’a pas encore permis aux femmes de dénoncer toutes les violences qu’elles ont subies.

Cette explosion des féminicides en 2019 a obligé les pouvoirs publics à agir. Cela a également permis de démontrer les dysfonctionnements existants sur le territoire national quant à l’application de nos lois, quant à la prise en charge des femmes victimes de violences par les différents professionnels qu’elles peuvent être amenées à rencontrer au cours de leur parcours. Cela a aussi permis de dénoncer les moyens insuffisants des associations qui luttent contre les violences faites aux femmes.

Dans ce contexte, le Gouvernement a décidé d’organiser le Grenelle Contre les Violences au deuxième semestre 2019.

Notre association a été partie prenante de toutes les manifestations organisées dans ce cadre dans la région Grand Est. Si ce Grenelle n’a pas abouti à des avancées extraordinaires, il a présenté l’intérêt de faire se rencontrer à plusieurs reprises les différents acteurs : l’État par ses représentants, les collectivités territoriales et locales, la Police, la Justice, le monde de la Santé, le monde du Social, les associations dans toutes leurs diversités. Ces rencontres en un même lieu ont permis des échanges fructueux et pour un certain nombre d’entre eux à se découvrir et se connaître. Par ailleurs, ce Grenelle a permis que la question des violences faites aux femmes occupe les médias par la parution de nombreux articles ou reportages. Localement notre association a ainsi été sollicitée à plusieurs reprises et cela a pu certainement contribuer à notre visibilité.

Le Grenelle s’est achevé le 25 novembre 2019. Dans ce cadre et autour de cette date symbolique, nous avons été conviées à participer à différents débats. Ainsi, nous avons été invitées par M. STUDER, député de Strasbourg, à participer à un débat avec les représentants de l’État et de la police, à Bischheim, en présence d’un public nombreux. Anne Marie Neu, avocate et membre de l’association et moi-même en qualité de Présidente, avons porté la parole de l’association et des femmes victimes.

Nous avons également été conviées à animer un débat après la projection du film « jusqu’à la garde » à l’Efage (Ecole de formation des avocats du Grand Est) en compagnie de magistrats. Ce débat aurait pu tourner à une discussion entre professionnels du droit. La présence de l’association a permis d’élargir le champ des échanges par l’exposé du travail que nous accomplissons et le public y a trouvé un grand intérêt.

Le Grenelle a permis à tous les professionnels de se rencontrer et d’échanger. Il a permis de montrer l’urgence de la nécessité de la formation de tous ces acteurs mais aussi de la volonté de poursuivre ces rencontres et ces échanges.

Il a paru alors pertinent à l’association de proposer à nouveau l’élaboration d’un observatoire sur les violences, étant rappelé que l’association avait déjà été choisi il y a plus d’une dizaine d’année pour coordonner localement une telle mission, mission qui avait fait l’objet d’une publication.

La mise en avant médiatique du sujet des violences faites aux femmes a incité, à nouveau, des associations de service mais aussi des groupes informels à organiser des manifestations dans l’objectif de collecter des fonds au profit de notre association. Ainsi, l’association AGORA, à l’occasion de la création de leur groupe local, organisait un grand dîner, le 12 octobre 2019, avec une tombola dont le produit est revenu à notre association. A cette occasion nous avons pu présenter notre travail. L’association Inner Wheel a également organisé une collecte de fonds à notre profit et lors d’un dîner/débat organisé le 4 décembre 2019 j’ai pu présenter au groupe local les actions de notre association.

Des jeunes femmes d’une école de communication, dont la fille d’Isabelle ARMAN, Pauline, dans le cadre de leur projet d’étude, ont proposé d’organiser un vide dressing pour récolter également des fonds à notre profit et ce, le 23 février 2019. Beaucoup de bénévoles de l’association se sont aussi impliqué-es dans cette manifestation. Si son produit financier a été modeste, cela a cependant donné l’idée à un groupe de bénévoles de retenter une telle expérience qui devrait se réaliser encore en 2020.

D’autres contacts pris au cours de l’année 2019 n’ont pas abouti mais certains projets ne sont peut-être que partie remise.

Nous vous parlerons d’autres initiatives et soutiens pour 2020.

Régulièrement, en 2019 aussi, l’association est sollicitée pour participer à des débats publics sur la question de la place des femmes dans la société, lors de projection de films, dans le cadre de rencontres organisées par d’autres associations ou groupe politiques tels que OXFAM ou le groupe des Jeunes Radicaux.

SOS FEMMES SOLIDARITE 67 a une place aujourd’hui reconnu dans l’espace public et par les partenaires. Il est nécessaire de consolider cette place à la fois par la qualité du travail effectué mais aussi par notre présence pertinente dans le débat public.

Cela peut se poursuivre grâce à la qualité du travail des salarié-es de l’association avec l’interaction des bénévoles. Il n’est pas facile, actuellement, dans le monde associatif en général, d’intégrer des bénévoles. Cependant nous sommes beaucoup sollicitées.

La cause des femmes mobilise aujourd’hui beaucoup de personnes. Notre site internet a une visibilité assez importante et par ce biais de nombreuses femmes et hommes nous sollicitent pour demander à participer à nos actions. En 2019, comme les années précédentes, nous avons, à plusieurs reprises, réuni des groupes d’une dizaine de personnes pour leur exposer l’histoire de l’association, ses actions à travers ses différents services et la place qu’elles pourraient trouver en notre sein. Après chaque réunion, nous avons réceptionné des demandes d’adhésion et ainsi depuis quelques années le groupe des bénévoles s’est étoffé. Ainsi ces nouvelles adhérentes ont apporté leur compétence au profit du rayonnement de l’association, leurs talents de graphistes, de vidéaste, de cuisinière. Tout un groupe s’est constitué sous la responsabilité de Violette pour mener à bien l’organisation de notre participation au Marché de Noël 2019 qui à nouveau était un succès, grâce aussi à la participation des toutes et tous pour assurer durant trois jours notre présence dans le chalet de la place Kleber. Le même groupe a poursuivi sa mobilisation pour l’organisation des 40 ans du Centre Flora Tristan qui a eu lieu le 1er février 2020.

Nous allons reprendre dès que nous le pourrons ces rencontres avec les personnes qui nous sollicitent et je sais que tous/toutes nos adhérent-es restent mobiliser pour reprendre leurs activités dans le cadre des ateliers ou dans l’organisation d’événements ponctuels.

Soyez-en toutes et tous remercié-es. Le dynamisme de l’association est aussi stimulé par vos énergies.

Nous avons continué à développer notre partenariat avec le tissu associatif local et à participer aux différents événements organisés annuellement : autour du 8 mars, colloque de la Ville pour le 25 novembre, formation sous l’égide de la Délégation des Droits des Femmes sur les violences qui ne se déroule maintenant plus que sur deux jours au mois de juin.

Le lien avec la FNSF reste constant au travers de notre présence au sein de diverses commissions de la Fédération. La présence de Dominique GUILLIEN, Présidente Nationale de la FNSF, au sein de notre CA renforce encore nos liens avec la Fédération.

Il ne faut pas oublier de rappeler que notre Directeur Thomas FOEHRLE a été nommé sur proposition de la FNSF, par Monsieur le Premier Ministre, à l’automne 2019, membre du Haut Comité à l’Egalité.

L’année 2019 a également vu la fin de litiges salariaux, et ce sont des équipes soudées, efficaces et pertinentes qui travaillent dans les différents services. Si les coupes budgétaires sont toujours d’actualité, nous avons pu maintenir les postes grâce aux bonnes volontés de toutes et tous. Les créations de l’IML Olivia et d’autres projets que nous souhaitons mener à leur terme à court et moyen terme permettent de consolider notre place dans le paysage local et de renforcer l’incontournabilité de notre position sur la question des violences conjugales, étant rappelé que la concurrence reste rude.

C’est d’ailleurs dans cet objectif que nous avons sollicité M. MARY dans le cadre du dispositif local d’accompagnement du Bas-Rhin pour nous aider à réfléchir sur l’organisation de l’association dans la perspective de son développement et de son rayonnement. Ce travail a débuté en 2019 et devait se poursuivre au 1er trimestre 2020. Le COVID a interrompu les rencontres qui cependant reprendront dès que possible.

L’année 2019 se termine sur un bilan d’action positif, dont l’élan devait se poursuivre en 2020. La situation particulière de près de la moitié de cette année ne nous a pas mis à l’arrêt et il est plus que probable que le déconfinement qui s’annonce entraîne une montée en charge de nos interventions.

Continuons donc toutes et tous ensemble à rester mobilisé-es pour lutter contre toutes les violences faites aux femmes, ici et ailleurs

**Geneviève LOUISADAT**

**Présidente**

# Rapport d’activités 2019

L’association SOS Femmes Solidarité occupe une place particulière au sein du paysage associatif local œuvrant au sein de l’hébergement/logement. En effet, là où nombre d’associations grossissent à vue d’œil, accumulant les ouvertures de services, répondant massivement à des appels à projet (certaines directions me confiaient qu’elles répondent à entre 56 et 111 appels à projets par an…) et acquièrent de ce fait une légitimité par la taille, l’association SOS Femmes Solidarité reste plus mesurée. Il est clair que la politique aujourd’hui est toujours sous tendue par le paradigme de la fusion-absorption, de la réduction des coûts et que l’évolution de la taille de ces associations répond en partie aux injonctions que demandent ce paradigme. Notre association s’est elle aussi développée et continue à penser un développement mais raisonné et toujours en lien avec sa mission fondatrice de lutte contre les violences conjugales. En 2012, l’accueil de jour, en 2013, la maison relais, en 2018, le service d’IML « Olifvia ». En 6 ans, l’association est passée d’un service et une permanence à 4 services. En terme de nombre de lits, l’association a fait un saut passant de 39 places en 2012 à 86 places fin 2018 (sous réserve du fonctionnement à plein de l’IML). Enfin, en terme d’accueil, l’association répond, avec le seul service de l’Accueil de Jour jusqu’à 2200 sollicitations annuelles. Pour accomplir ce travail, l’équipe reste composée de 14 salarié.e.s (15 à partir de septembre 2019 mais pour une période déterminée). En soi, le rapide tableau de l’évolution de l’association peut paraître dérisoire face aux évolutions beaucoup plus rapides et impressionnantes en terme de chiffres qu’ont connues sur la même période d’autres associations du secteur. Mais là s’arrête une comparaison qui ne nous amènerait nulle part. Si j’ai souhaité commencer ce rapport d’activité en retraçant ce rapide historique de l’évolution de l’association, c’est plus pour le mettre en lien avec le choix de l’association d’exister, d’être présente, non seulement par la taille mais aussi par les idées. Les idées ne paient pas de salaires, elles ne sont pas justifiables statistiquement mais pourtant, ce sont elles qui mettent en avant SOS Femmes Solidarité tout autant que la gestion de 4 services. Être présent à la commission plénière de la Ville de Strasbourg, être présent aux comités de pilotage du Téléphone Grave Danger, être présent au Conseil Local de Santé Mentale, être présent à la Maison d’Arrêt, aux réunions de la direction départementale de la Cohésion Sociale, au Comité Santé Précarité, aux réunions du SIAO concernant les femmes victimes de violences, mais aussi au niveau national (FNSF, HCE,…), assurer la formation des professionnels de santé de premiers recours et des collégiens/lycéens ou répondre de temps en temps à des sollicitations médiatiques permet de pouvoir en même temps montrer la capacité de l’association à gérer sainement les services mais aussi de continuer à garder une ligne associative forte (associer réellement et produire et défendre des idées). L’activité de l’année 2019 s’est donc encore une fois partagée entre ces deux voies que sont la gestion proprement dite des services et l’activité de représentation et de formation. Mais savoir trouver sa place dans la nébuleuse associative locale n’en reste pas moins une gageure si l’on ne s’appuie pas que sur « la taille » pour ce faire. La question de fond de cette année 2019 a donc été la suivante : quel développement pour quelle assise et quelle visibilité ? C’est dans le cadre de cette réflexion de fond que beaucoup de temps en 2019 a été consacré à la réalisation d’un diagnostic local d’accompagnement permettant de mettre en exergue les points forts de l’association, ses points à travailler et ses capacités de développement. Ce travail, mené aussi bien avec les salarié.e.s que le bureau de l’association, nous donne des pistes de réflexions intéressantes pour continuer à évoluer au regard du contexte actuel, se partageant entre l’obligation d’être encore un peu plus présent dans la gestion de service et la continuité du positionnement axiologique associatif. L’année 2020 devrait nous permettre d’affiner en terme de projets mais aussi de développement le résultat de ce travail.

Mais 2019 a aussi été la première année de fonctionnement complet du service d’IML « Olifvia ». Pour rappel, ce service a été créé suite conjointement à la réduction de la dotation globale du CHRS que j’exposais en 2018 afin de sauvegarder le poste menacé par cette baisse de financement et au fait que l’association ait été lauréate du 4ième appel à projets lancé dans le cadre de l’opération « 10000 logements HLM accompagnés » avec OPUS 67. Ce service a démarré lentement ayant pour principal enjeu d’inscrire l’association dans un territoire inconnu, rural, celui de la communauté de communes de Niederbronn/Reichshoffen. La difficulté principale de ce nouveau service réside dans le fait d’installer des familles en milieu rural. Les façons d’y vivre ne sont pas les mêmes que celles que l’on développe lorsque l’on habite en ville. Les ressources sont différentes, les perspectives d’insertion sont plus difficiles. Pour autant, et c’est là un atout majeur de ce service, l’accueil et le partenariat tissé avec les acteurs sociaux, institutionnels ou bailleurs sont d’une grande qualité. Il reste cependant difficile pour des familles, qui pourtant trouvent un cadre de vie plaisant, de s’insérer totalement, des difficultés de formation, de places en crèches ou en école primaires venant à chaque fois contrecarrer un souhait d’installation pérenne sur ces communes. Enfin, la vacance importante des logements due à un déficit d’orientation de la part du SIAO (pas de son fait mais par manque de candidatures) est un point de vigilance quant au nombre de places à maintenir ouvertes à terme sur ce secteur. Globalement, il y a donc un vrai intérêt associatif à être présent sur celui-ci, qu’il faut maintenant arriver à conjuguer avec un service de logement qui réponde à une demande lui permettant de fonctionner sans discontinuité ou vacances trop importantes.

Enfin, comme il l’a été suffisamment dit et annoncé, l’année 2019 s’est terminé par le Grenelle des violences conjugales. Il est trop tôt pour dire aujourd’hui ce que concrètement cela va changer dans la prise en charge, l’accompagnement des femmes victimes mais aussi dans les moyens octroyés à la lutte contre les violences faites aux femmes (notamment en matière d’éducation). Si l’on peut se réjouir d’une nouvelle visibilité donnée à ce problème de société fondamental que sont les violences conjugales, il ne faudrait cependant pas que l’on fasse croire qu’il suffit d’en parler pour le résoudre. Les bénévoles ont été très sollicités pour le déroulement des ateliers que la présidente a décrit et la direction a été elle aussi sollicité au niveau national pour des points comme l’écriture de la charte entre le 3919 et le 115 ou par le travail du HCE.

L’année 2019 a donc été encore une fois une année d’équilibriste entre la gestion et la présence stratégique afin que l’association puisse continuer à répondre à des besoins en hébergement, logement, accueil, accompagnement et écoute des femmes victimes de violences et en grande précarité tout en affirmant toujours et encore les raisons profondes de ces engagements.

Il est temps maintenant de présenter les activités des services, sans oublié auparavant de remercier l’ensemble des salarié.e.s présent.e.s de leur investissement cette année encore.

**Thomas FOEHRLÉ, Directeur**

## La Maison Relais « Les Forgerons »

Entre hébergement et logement, la Maison Relais (MR) est un type d’habitat alternatif qui propose une réponse en logement accompagné.

La maison relais correspond à du logement pérenne et permet aux résidentes de prendre le temps de se reconstruire, de rompre avec l’isolement, d’investir leur logement et trouver un équilibre de vie dans un logement autonome. Le temps laissé leur permet de faire émerger des projets individuels et de les travailler ensemble sur des thèmes tel que la santé, le relogement, l’insertion professionnelle, etc.

De par sa petite taille, la Maison Relais offre des espaces collectifs chaleureux et conviviaux où diverses activités permettent à chacune de partager leurs compétences et savoir-faire.

Nous proposons un soutien social et nous animons la vie quotidienne pour permettre aux résidentes d’habiter dans un cadre rassurant, sécurisant.

Mais être à la Maison Relais, ce n'est pas uniquement être logée. C'est apprendre à être chez soi tout en étant avec d'autres. Ainsi, pour certaines résidentes, la Maison Relais, c'est d'abord et avant tout être chez soi. Le règlement est trop stricte, les temps de visites ne sont pas assez long, les hôtes sont largement assez présents, il y a trop de comptes à rendre… Pour d'autres, il serait nécessaire de limiter tels ou tels points, de reprendre le règlement pour le durcir ici ou là, il faudrait aussi des hôtes présents tous les jours du matin jusqu'au soir et des veilleurs du soir jusqu'au matin… Mais pour toutes les résidentes présentes cette année, il a été possible de rentrer dans des modes de relation que les histoires cahoteuses du passé n'avaient pas permis de tester. Que ce soit au travers d'ateliers tels que l'art-thérapie, au travers d'activités créatives (puzzles, potager, etc.), des sorties ou encore des nombreux repas collectifs, chacune a pu essayer de se mettre en mouvement pour essayer à nouveau de remobiliser ses compétences, pour créer des nouveaux copinages (quelques fois heureux, quelques fois beaucoup moins...), pour reprendre goût doucement à la vie en société… Certes, tout cela ne se fait pas sans allers-retours, sans heurts, sans incompréhensions et malentendus, entre résidentes, entre résidentes et hôtes… mais tout en créant des moments où elles se sentent elles-mêmes, considérées en tant que personne… Et cela n'est pas rien. Car pour certaines d'entre elles, se positionner, affronter l'autre, son regard, ses remarques, prendre une décision sont autant de moments inconfortables qu'il est plus facile d'éviter ou de fuir. Cet évitement se déroule souvent soit dans un enfermement au sein de son logement pendant de longues périodes, soit dans le cadre d'une hospitalisation, soit dans les deux lorsque l'un précède l'autre, ce qui arrive assez fréquemment. Disparaître de soi, selon la formule d'un derniers livres de David Le Breton, se laisser guider dans la routine quotidienne au sein d'un cadre protégé où l'extérieur ne vient frapper que si on l'y autorise, est une des formes d'évitement de la réalité mise en place par des résidentes de la Maison Relais et qui notamment explique le nombre important de journées d'hospitalisation.

Ainsi, la fragilité psychique des résidentes, pour certaines une pathologie mentale diagnostiquée, pour d'autres des rapports à l'alcool ou aux médicaments par exemple compliqués permettent de saisir les difficultés de la création d'un collectif dans une structure relevant du champ social mais accueillant pour moitié voire plus, des personnes considérées par le champ sanitaire comme stabilisées. Sauf que si elles sortent stabilisées d'une cure ou d'une hospitalisation en pavillon au sein de l'EPSAN ou du CH d'Erstein, le temps arrive très vite à faire de cette stabilisation une sorte de modèle perdu.

L'activité de la Maison Relais, c'est donc cela : créer, favoriser le lien social au sein d'une structure au double équilibre suivant : logement individuel – aménagement collectif et habitat à caractère social – public aux caractéristiques clairement sanitaires. Le constat entre la précarité et ce que cela crée comme fragilités psychiques n'est pas nouveau. Le déterminisme oppressant des trajectoires en fonction des facteurs prédominants d'exclusion, si. Sauf à la Maison Relais. Cela demande du temps, de l'adaptation, des questions - et pas beaucoup de réponses -, du bruit bien au-delà du silence d'un parcours marqué par l'absence d’événements indésirables comme le souhaiteraient les textes de lois et ceux qui les rédigent… Mais là où il y a du bruit, il y a de la vie !

### L’accompagnement social au quotidien

Le principe de la Pension de famille est d’associer un habitat personnel privé à une part de vie collective autour des échanges classiques et ordinaires de la vie familiale ou de groupe, en s’appuyant en particulier sur des “locaux collectifs ou à usage commun”.

La spécificité de la Maison Relais « Les Forgerons » est de proposer la location de studios exclusivement à des femmes (sans enfant à charge).

L’objectif est de permettre aux personnes résidant à la pension de vivre dans un logement stable et adapté à leurs situations tant que celles-ci le nécessitent. Elles peuvent rester de quelques semaines à plusieurs années, mais la plupart y trouvent un toit et un cadre de vie durable.

La majorité des résidentes connaissent des situations de précarité, des problèmes d’exclusion, d’isolement et disposent de revenus faibles (RSA, AAH, ASS etc…). Certaines ont connu des violences conjugales, la vie à la rue et des hébergements précaires. Beaucoup sont confrontées à des difficultés de santé et d’addiction qui les fragilisent. Les femmes viennent de différentes structures (services de protection des majeurs, CHRS, HP, CCAS, services sociaux).

Nous sommes deux travailleuses sociales (l’une Conseillère en économie sociale et familiale et l’autre monitrice éducatrice) présentes sur la structure du Lundi au Vendredi.

Le Mardi se joint à nous Paul Fernique, technicien polyvalent employé pour tous les travaux de maintenance et de réparation que nécessite la maison relais, mais aussi pour apporter un soutien à l’équipe ce jour-là concernant la récupération et la redistribution des denrées à la Banque alimentaire. En dehors de nos temps de présence un numéro d’astreinte est mis à disposition des résidentes en cas d’urgence.

Nous remplissons des fonctions d’accueil, d’animation, de régulation, de veille, de coordination et de gestion du fonctionnement. Nous avons pour missions de rassurer, dynamiser, stimuler, aplanir les difficultés interpersonnelles et animer la vie de la collectivité.

Nous accompagnons également les résidentes de façon plus individuelle dans leurs démarches administratives. Il s’agit de les soutenir afin qu’elles apprennent à les gérer seule et petit à petit à gagner en autonomie. Si une résidente fait l’objet d’une mesure de protection, le travail en collaboration avec le mandataire judiciaire rend ainsi l’accompagnement au plus près des attentes et besoins de la personne.

Nous encourageons les résidentes à s’approprier le logement dans lequel elles vivent mais veillons également à ce que chacune l’entretienne de façon convenable. Pour cela nous proposons des visites à domicile si le besoin se présente. Ces suivis sont un moyen de les accompagner dans la tenue et l’organisation de leur logement et de prévenir un certain nombre de risques (syndrome de Diogène, branchements de fortune…). C’est aussi un moyen pour nous de leur proposer des solutions en matière d’aménagement ou réaménagement du logement, de manière à les aider à se sentir bien chez elle.

Nous sommes parfois aussi amené à proposer des accompagnements afin d’encourager les résidentes à créer/maintenir les liens vers l’extérieur (associations, professionnels de santé, avocats etc..) Tout ces accompagnements sont anticipés et réfléchis en équipe.

* **Paul :**

*« En tant qu’intervenant dans les structures de l’association (Accueil de jour, IML, CHRS, MR) je suis présent à la Maison Relais tous les mardis.*

*J’interviens en tant que technicien, pour des travaux de plomberie, d’électricité, de peinture, bricolages et réparations diverses.*

*Chaque mardi matin je pars, accompagné d’une résidente, pour récupérer les denrées qui nous sont fournies par la banque alimentaire.*

*Je participe activement à la préparation du repas collectif avec une équipe de résidentes volontaires.*

*Mon statut particulier, qui n’est pas celui d’hôte, me permets d’avoir des contacts relationnels différents avec les résidentes.*

*Les trajets pour la banque alimentaire, le temps de préparation des repas et les interventions dans les appartements sont autant d’occasions de discussions avec elles, durant lesquelles les sujets sont abordés différemment, ce qui me permet de participer aux réflexions de l’équipe éducative en apportant un autre point de vue.*

*Tous les six mois environ je procède à la visite des 17 appartements pour un contrôle « technique » des lieux et recevoir les vœux d’aménagement des résidentes.*

*C’est à partir des problèmes constatés à cette occasion que s’organise les programmes de rénovation et d’aménagement »*

Du Lundi au Vendredi nous invitons les résidentes à se retrouver lors de divers temps collectifs. Deux fois par semaine nous leur proposons de partager un petit déjeuner, moment conviviale qui est souvent l’occasion pour chacune de raconter son week-end et ses projets pour la semaine à venir. Chaque midi est également proposé un repas, que nous préparons avec celles qui désirent le partager avec nous. Ce moment est important à plusieurs niveaux, il nous permet d’avoir des conversations riches avec les résidentes sur des sujets variés lors de temps informels tels que la préparation du repas, la vaisselle etc. Nous veillons à ce que chacune soit active et valorisée au travers des taches qu’elles choisissent d’effectuer. Préparer ensemble le repas est aussi l’occasion de réapprendre à en respecter les différentes étapes, de la réalisation d’un menu équilibré au rangement et nettoyage des tables en passant par la surveillance de la cuisson etc… C’est aussi l’occasion de se donner à nouveaux des repères temporels afin d’organiser sa journée.

Nous proposons aux résidentes des sorties tout au long de l’année. Courant 2019, nous avons par exemple eu le plaisir de :

 Participer à un tournois de pétanque avec d’autres pensions de famille (PF) du département.

* Aller à deux séances de cinéma.
* Partager un barbecue avec deux autres PF au bord du lac de la Ballastière.
* Faire des sorties au Bowling
* Organiser des picnics/ballades durant l’été
* Retrouver à Metz les pensionnaires de Woippy pour un repas suivi d’une visite de la ville, puis de les accueillir à leur tour à l’occasion du marché de Noël de Strasbourg.
* Aller visiter le centre de réintroduction des cigognes d’Hunawihr

Pour commencer l’été, nous avons participé à un séjour organisé par la fondation Abbé Pierre (FAP). Sept résidentes sont parties rejoindre les autres PF du réseau pour une petite semaine au site du Lazaret à Sète. Ce séjour a été l’occasion de se retrouver autour du sport, avec notamment des tournois de pétanque, de foot et de tennis de table. Les résidentes ont également pu découvrir d’autres disciplines telles que la plongée sous-marine et le bronzage sur la plage. Elles ont pu profiter de la ville (tour en bateau touristique, visite du marché etc..) et des soirées proposées par l’équipe du village vacances.

Les résidentes de la maisons relais aiment partager ensemble des moments festifs. Ce printemps nous avons organisé un grand repas en musique suivi d’une chasse aux œufs dans le jardin. Nous avons profité de la fête d’Halloween pour nous déguiser et recevoir les enfants du quartier pour la distribution des bonbons. Enfin pour terminer cette année, nous nous sommes retrouvés pour la traditionnelle fête de Noël. Tous ces évènements sont des occasions de retrouver les membres du conseil d’administration ainsi que l’équipe de bénévoles de l’association. Ceux-ci sont très investis dans leur rôle et participent à la fois aux temps forts de la maison relais mais aussi aux activités proposées aux résidentes (animation de fêtes d’anniversaire, atelier pâtisserie, atelier couture, atelier gym douce, atelier coiffure, atelier musical, sorties culturelles etc…).

De plus, les semaines sont rythmées par des activités animées par des intervenants extérieurs. Les premiers lundis de chaque mois une socio-esthéticienne vient proposer ses soins aux résidentes qui le souhaitent. Cette année elles ont pu également bénéficier d’ateliers autour de la vie en collectivité animé par une psychologue. Les vendredis après-midi quant à eux sont consacrés aux jeux de société et au bricolage artistique. Enfin, une art thérapeute intervient depuis décembre 2019 pour proposer des cours de peinture, poterie etc.

* **Guila :**

*« J’ai débuté mes interventions à la Maison Relais en juillet 2019. L’objectif était de proposer aux résidentes de la maison relais un atelier de partage et de communication, aux moyens de jeux de rôles, jeux de communication, photo langage, afin de pouvoir atténuer certaines tensions entre les résidentes, ou du moins afin de pouvoir en parler. L’atelier a été mis en place sur une durée d’une heure et demie, un mercredi sur deux.*

*Au fur et à mesure des ateliers, j’ai adapté le matériel utilisé, ainsi que mon approche. J’ai rapidement pu observer que les activités sous forme de jeux de rôle leur plaisaient beaucoup, et qu’elles me permettaient, en créant de nouveaux outils, d’orienter les jeux de rôle afin de travailler la communication et les ressentis. Du fait de leur prédilection pour les jeux de rôle, je réfléchis pour chaque intervention et je crée du matériel afin d’utiliser cet outil pour mener un travail qui leur permette d’évoluer, chacune selon son besoin*

*Au niveau des participantes, quatre résidentes participent de façon très régulière à ces interventions. Quelques résidentes commencent à s’ajouter au groupe, certaines fois pour une partie de l’atelier. D’autres résidentes montrent une très forte réticence à y participer. Une dynamique s’est créée avec les participantes régulières, ce qui me permet de mettre en place un travail sur un plus long terme.*

*La difficulté principale dans le travail de groupe se situe au niveau de l’hétérogénéité des capacités mentales et des difficultés psychiatriques des participantes. J’ai adapté mon approche, en prenant compte le besoin des participantes de passer un moment agréable, et en proposant des activités qui leur soient accessibles à toutes.*

*Finalement, il se révèle difficile d’aborder réellement les tensions présentes entre les résidentes, du fait que les participantes régulières entretiennent de bonnes relations entre elles et que les résidentes avec qui elles sont en difficulté ne participent pas à l’atelier. Cependant, l’animation de cet atelier semble permettre aux résidentes qui y participent de passer un moment qui leur plait, de renforcer leurs liens, de parler de ce qui les préoccupe, et de prendre confiance en elles.*

*Pour ma part, il m’est précieux de relever ce défi, de chercher à chaque fois à faire évoluer mon atelier et à le réfléchir, afin qu’il soit un vecteur de progrès au niveau de chaque participante, et au niveau des relations qu’elles entretiennent entre elles. Je profite énormément de cette expérience, j’ai beaucoup de plaisir à retrouver régulièrement les résidentes et à suivre leurs évolutions dans les activités que je leur propose et dans leur parcours personnel. »*

### Partenariats

#### Le centre médico-psychologique Pinel :

Depuis le mois de septembre 2018 nous travaillons en partenariat avec le centre médico-psychologique (CMP) Pinel. Tous les vendredis matin, Karima Manaa, infirmière psychiatrique du CMP intervient à la Maison Relais. Cette intervention consiste à proposer des entretiens d’aide et de soutien à chaque résidente qui en éprouve le besoin. Cela leur permet d’entretenir une relation de confiance, de créer et garder un lien avec le CMP où elles sont pour certaines suivies par un psychiatre de façon régulière, cela leur permet également de faire le point sur la prise de leur traitement etc... Karima participe à une des réunions d’équipe chaque semaine, ce qui nous permet d’avoir une vision plus complète de l’état de santé de chacune et ainsi de leur offrir un accompagnement adapté à leurs besoins.

* **Karima :**

*« Le CMP du secteur G10 du centre hospitalier d'Erstein (CHE), intervient régulièrement au sein de la maison relais située au 1, rue des forgerons. Ces interventions s'articulent de différentes manières :*

* *1X/semaine : réunion avec les travailleurs sociaux et collaborateurs présents autour de la question de la santé mentale des résidentes, suivies ou non par le CMP*
* *1x/semaine : entretiens infirmier en présentiel, soit sur rdv (pris au préalable après de l'équipe des travailleurs sociaux), soit sur demande spontanée de l'une ou l'autre des résidentes*
* *à la demande de l'équipe de la maison relais : VAD (visites à domicile) d'un IDE du CMP pour évaluation de l'état psychique et/ou hospitalisation au CHE*
* *en fonction des situations, EIT (entretiens infirmiers téléphoniques) de réassurance et d'écoute, avec rappel de l'importance de l'observance thérapeutique.*

*Dans le cadre de cette collaboration, 9 patientes résidant dans la structure bénéficient actuellement d'un suivi psychiatrique au CMP. Parmi ces patientes, plusieurs d'entre elles ont nécessité une hospitalisation selon les moments et les difficultés rencontrées dans leur quotidien. Parallèlement à cela, plusieurs autres résidentes ont demandé des entretiens infirmiers, sans parfois aller plus loin qu'une simple verbalisation à visée cathartique.*

*Cette présence du CMP au sein de la structure a permis, à diverses reprises, soit d'éviter les hospitalisations en agissant en amont, soit de les faciliter, du fait de la relation thérapeutique qui s'est construite dans le temps. »*

#### Le service intégré d’accueil et d’orientation (SIAO):

Le SIAO est une plateforme départementale qui coordonne et régule les orientations vers des hébergements/logements pour les personnes en difficulté. Chaque demande de logement à la Maison Relais est émise par les travailleurs sociaux de secteur et est ensuite traitée par le SIAO. Cette étape est obligatoire avant que la candidature de la personne ne soit étudiée par l’équipe de la maison relais.

#### Tôt ou t’art :

L’association Tôt ou t’Art œuvre pour l’accès à la culture pour tous. Elle nous permet, ainsi qu’à de nombreuses autres structures sociales, d’avoir accès à une large sélection de places de spectacles, cinéma, concerts etc. à des prix accessibles à tous. L’association Tôt ou t’Art a également pour mission d’aider les artistes et les travailleurs sociaux dans la création de projets artistiques culturels.

#### La Fondation Abbé Pierre :

La Fondation Abbé Pierre (FAP) soutient l’ouverture et la gestion de nombreuses pensions de familles de France, c’est aussi le cas de la Maison Relais « Les Forgerons ». La FAP nous offre entre autres l’opportunité de retrouver une fois par mois d’autres hôtes de pensions de famille, pour participer à des groupes d’analyse des pratiques. Ces groupes, constitués en début d’année, sont animés par un psychologue. Sur une journée complète, son rôle est d’amener les participants à échanger leurs expériences professionnelles, à partager leurs questionnements sur des situations vécues et les amener à les regarder sous un autre angle. Il apporte un éclairage théorique essentiel pour progresser dans la réflexion.

Ces rencontres ainsi que les diverses journées thématiques auxquelles nous sommes régulièrement conviées nous permettent de créer des liens avec les autres membres du réseau. Nous avons ainsi eu le plaisir d’accueillir en cette fin d’année deux MR venues en visite à Strasbourg la Pension de Famille « les quatre saisons » de Woippy et « Les Thermopyles » de Paris. Hôtes et résidents sont venus partager un repas et nous avons continué la journée par une visite du marché de Noël. Nous avons aussi pu profiter du séjour organisé à Sète mentionné plus tôt grâce au soutien de la fondation.

Au mois de juin, nous avons eu l’opportunité de participer à une rencontre au sein de la FAP. Cela a eu pour but de réunir à la fois des hôtes, des responsables de services, des administrateurs, des résidents, etc., afin de faire un point d’étape sur l’action que nous menons conjointement depuis de nombreuses années. Pour cela, deux résidentes et un hôte se sont déplacés à Paris.

#### Le centre de soins, d’accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

Plusieurs résidentes de la Maison Relais présentent des problématiques d’addiction liées à la consommation de divers produits. C’est pourquoi nous avons créé en 2016 un partenariat avec le CSAPA de Strasbourg. Depuis cette date, à une fréquence d’une fois toutes les trois semaines, Maylis Guilig, assistante sociale aux hôpitaux universitaires de Strasbourg, apporte son aide aux résidentes en venant les rencontrer à la maison relais. Le travail en collaboration avec elle est précieux pour l’équipe. Il nous permet de mieux comprendre les difficultés psychologiques et somatiques dont peuvent souffrir les résidentes concernées par les addictions. Il nous permet également d’avoir un regard différent sur certaines situations et ainsi de réajuster au mieux notre accompagnement des dames dans leur parcours de vie et de soins.

* ***Maylis :***

*« Il y a des rendez-vous INCONTOURNABLES !!!!!!*

*Noël tombe généralement chaque année en décembre et dès que le Printemps pointe le bout de son nez, la récolte des rapports d’activité démarre. Voilà déjà quatre ans que j’interviens dans le cadre de la Passerelle santé au sein de la maison relais gérée par l’association SOS Femmes solidarité.*

*Certaines rencontres avec les femmes accueillies se poursuivent uniquement à la maison relais et pour d’autres, un lien avec le CSAPA et de ce fait un accompagnement pluridisciplinaire a pu se tisser.*

*Aujourd’hui, 4 femmes sont suivies régulièrement ici.*

*Pour illustrer mon activité, j’ai choisi cette année de partager le parcours d’Yvonne (nom d’emprunt afin de préserver son anonymat), qui était partante pour que l’on parle de son histoire.*

*Yvonne a 62 ans. Elle vit à la maison relais depuis septembre 2015.*

*Elle n’a pas d’enfant et plus aucun lien avec sa famille.*

*Avant d’intégrer la maison relais, elle a vécu 5 ans avec son compagnon en résidence ADOMA, où elle a subi de la part de ce dernier, des violences. Elle touche actuellement l’Allocation Spécifique de Solidarité (Pole Emploi).*

*Yvonne a démarré ses consommations d’alcool vers l’âge de 40 ans ; elle a toujours consommé de la bière, à raison de 5 à 6 cannettes par jour.*

*Je l’ai rencontré il y a trois ans, à la demande des salariés de la maison relais. La question de l’alcool n’a pas été facile à aborder, car pour Yvonne, elle n’avait plus de soucis « avec ça… maintenant c’est fini ». Au fil de mes permanences nous avons échangé, sans trop fixer sur le produit et les consommations, car l’objectif était de pouvoir tisser une relation de confiance.*

*Yvonne fuyant totalement cette réalité s’est mise en difficulté. Elle s’est repliée sur elle-même, et a progressivement accumulé des difficultés financières ; elle s’est retrouvé sans électricité pendant plusieurs semaines en raison d’impayés. Elle s’est laissé aller, ne prenant plus soin ni d’elle ni de son studio.*

*Ses consommations d’alcool étaient totalement cachées, elle était dans un réel déni pensant que personne ne s’était rendu compte de son mal être face à sa dépendance.*

*Le lien avec les salariés était maintenu dans les moments collectifs de la maison relais, quant à moi je la voyais régulièrement lors de mes permanences.*

*C’est Yvonne qui a pris l’initiative d’une consultation au CSAPA. Par mon intermédiaire elle a rencontré l’infirmière ainsi que le médecin. Elle est régulièrement venue à ses différentes consultations. Puis elle s’est inscrite aux ateliers thérapeutiques et aujourd’hui participe à l’atelier sonore, petit-déjeuner et à l’atelier des saveurs.*

*« Les ateliers ça me booste, ça m’enrichie »*

*« Ça m’oblige à sortir et à rencontrer des personnes différentes de la maison relais ».*

*« Venir aux ateliers c’est ma bouffée d’air dans la semaine »*

*Les premières semaines de sa prise en soin au CSAPA, Yvonne s’est maintenue à une cannette de bière par jour, et aujourd’hui elle nous dit ne plus consommer depuis six mois.*

*Son studio a pu être nettoyé entièrement et même si pour le moment, le fait d’entretenir régulièrement son lieu de vie est compliqué, elle accepte à nouveau que les salariées y passent.*

*Nous avons également convenu avec Yvonne qu’elle aille jeter chaque jour deux ou trois cannettes de bière vides qu’elle avait stockée dans de grands sacs poubelles dans son studio.*

*Aujourd’hui elle va bien, elle maintient une relative abstinence ; elle a entamé un travail avec la psychologue du CSAPA depuis un an, à raison d’une consultation toutes les deux semaines et poursuit son accompagnement pluridisciplinaire.*

*Je suis consciente de la chance que me permets ce travail, à savoir prendre le temps nécessaire pour tisser un lien afin que les femmes deviennent autonomes dans leur parcours de soins.*

*S’ouvrir vers l’extérieur reste quelque-chose de difficile et doit être accompagné »*

#### La Résidence accueil l’Élan :

La résidence accueil de l’Élan, gérée par l’association Entraide Le Relais est située à Brumath. Depuis l’année 2017 nos deux équipes se réunissent au rythme d’une fois par mois pour des séances d’analyse de la pratique professionnelle.

Ces temps, qui permettent à chacun de prendre du recul sur les situations vécues dans un espace de réflexion et de travail, sont animés par M. Pierre Lorentz, qui est psychologue, intervenant en analyse des pratiques et en régulation d’équipe.

### Conclusion

L’année 2019 s’est inscrite dans la continuité du travail fourni les années précédentes par l’équipe, les intervenants ainsi que par les bénévoles de l’association. Cette année a été riche en découvertes et en partages grâce aux différentes activités, sorties et au voyage auxquelles ont participées les résidentes. L’année 2019 a aussi été rythmée par les arrivée et départs de plusieurs d’entre elles. En effet cette année cinq nouvelles personnes ont intégré la Maison Relais, ont appris à se sentir chez elle dans leur nouveau logement et ont pu tisser des liens d’amitié avec les autres. Une résidente a quant à elle choisi, après plusieurs années vécues à la Maison Relais, d’aller vivre avec son compagnon. A la Maison relais se sont des histoires de vie qui se rencontrent, des liens qui se tissent et une solidarité entre les résidentes que nous apprécions chaque jour.

**Valentine RICHARD, Conseillère en Economie Sociale et Familiale**

**Millie LAISNE, Monitrice éducatrice**

**Thomas FOEHRLÉ, Directeur**

## Le C.H.R.S. Flora Tristan

*Accompagner une femme avec ou sans enfants qui veut s’extraire des violences conjugales au Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale « Flora Tristan », c’est :*

### Une permanence de 9h à 18h

\* accueil physique – téléphonique – traitement des courriels

\* ouvrir à toutes les personnes qui se présentent et répondre aux urgences, notamment d’hébergement en lien avec l’Accueil de Jour.

\* accueillir et dans certains cas, proposer un repas aux résidentes ou aux personnes fréquentant l’Accueil de Jour.

\* accueillir et s’occuper des enfants présents dans la structure.

### Un PEAO (permanence d’écoute, d’accueil et d’orientation)

Il s’agit là d’écouter le récit de la femme, lui restituer sa cohérence et le présenter en réunion d‘équipe pour une éventuelle admission sur la liste d’accompagnement.

### Les accompagnements

Ceux-ci se sont déclinés conformément aux missions qui sont confiées au C.H.R.S Flora Tristan, à savoir l’accompagnement global des femmes victimes de violences conjugales. Cet accompagnement se décline selon les grandes lignes suivantes.

1. ***L’hébergement***

Pour ce faire, le Centre Flora Tristan développe un important travail de partenariat avec les bailleurs publics et privés sur l’ensemble du département du Bas-Rhin mais plus spécifiquement sur l'Eurométropôle de Strasbourg. Les appartements loués dans le cadre de cette mission sont à proximité de services publics, de commerces, de moyens de transport de manière à favoriser l’accès à une vie sociale.

Cependant, l’hébergement au Centre Flora Tristan ne se limite pas à la mise à disposition d’un appartement. Durant son séjour, la femme hébergée bénéficie d’un accompagnement lui proposant un appui personnalisé en matière de gestion et d’entretien du lieu de vie, de gestion des relations avec son voisinage.

#### L'insertion sociale et professionnelle

Au sein du Centre Flora Tristan, le référent, désigné en amont de l’entrée de la femme et des enfants a pour mission, au-delà d’une écoute et d’une disponibilité adaptée, de travailler :

- l’ensemble des aspects liés aux violences conjugales (volet juridique et psychologique, reconstruction personnelle, aide à la compréhension du parcours de vie, …)

- l’ouverture ou la récupération des droits (prestations sociales, état-civil, services bancaires, aides liées à la vie quotidienne (fonds d’aide, cantines, transports, loisirs…),

- la participation à l’atelier travail qui permet aux femmes qui le désirent d’avoir un suivi plus individualisé concernant leur parcours de formation et professionnel. Ainsi, cet atelier permet la construction des CV et des lettres de motivations, la préparation à des entretiens, la visite d’entreprises, un renforcement des liens avec Pôle Emploi.

- la participation à des manifestations culturelles qui se déroulent sur l’Eurométropôle (théâtre, cinéma,…).

L’accompagnement social se fait par le biais d’entretiens individuels ou d’animations collectives.

Il se déroule aussi par une aide importante à la constitution de dossiers voire un accompagnement physique dans les démarches si nécessaire.

Des ateliers hebdomadaires d’apprentissage de la langue française permettent aux femmes qui en ont besoin de parfaire leur maîtrise de la langue française aussi bien à l’écrit qu’à l’oral. Un recueil de texte a d’ailleurs été édité à la suite d’un travail mené au sein de cet atelier autour « d’un souvenir du pays natal ».

Par ailleurs, le CHRS accorde une attention toute particulière à la participation des résidentes, tant à travers l’élaboration et la mise en œuvre de son projet qu’à travers le fonctionnement de l’établissement, le CVS se tenant régulièrement une fois par trimestre (hors trimestre des vacances scolaires).

#### L’insertion par le logement

Le Centre Flora Tristan travaille dès l’entrée de la personne dans l’appartement son relogement. Ce travail se déroule par la construction du projet de vie plus global ainsi que par :

 l’atelier « Habiter » : cet atelier permet aux femmes de prendre connaissance des différents quartiers de Strasbourg et de leur potentialité, en adéquation avec leur projet de vie. Par ailleurs, des sorties organisées à des brocantes permet aux femmes de s’équiper à petit prix.

* différentes actions qui vont de la gestion du budget à la gestion du logement (nettoyage, entretien, assurances, etc.).

Par ailleurs, un travail de partenariat étroit avec les bailleurs sociaux et certains bailleurs privés est indispensable pour que le relogement, puisse se faire dans des conditions et des délais acceptables.

#### La santé

Le Centre Flora Tristan accorde à l’accès à la santé et aux soins une place importante. Qu’il s’agisse de santé mentale ou somatique, le parcours de soin est évoqué entre les référents et les femmes accueillies et travaillé en lien avec nos partenaires sur le territoire (médecins, psychologues, psychiatres, …). Par ailleurs, une convention régulièrement actualisée avec l’association Ithaque nous permet d’avoir des temps d’échanges croisés entre professionnels avec des personnes spécialisées dans les addictions mais aussi des temps d’informations et de sensibilisation à destination des résidentes. Enfin, des ateliers (sophrologie, esthétique, …) se tiennent régulièrement dans l’enceinte du Centre Flora Tristan.

Par ailleurs, l’association participe régulièrement aux rencontres institutionnelles liées à la santé, notamment au Conseil Local de Santé Mentale.

Concernant les enfants, des liens permettant une prise en charge efficace et rapide ont été noués avec le CMPP mais aussi des structures médico-sociales (IMPro, ITEP, …)

#### L’alimentation et la restauration

Par le biais d’ateliers cuisine, de conseils en hygiène de vie et en nutrition, le C.H.R.S. porte une attention particulière au volet alimentaire. Le recours à la Banque alimentaire, matérialisé par une convention et une habilitation régionale, permet d’une part de faire des économies sur les achats alimentaires en vue du relogement mais aussi et surtout de sensibiliser à l’équilibre alimentaire les familles accompagnées. Ainsi, de manière hebdomadaire, un colis est distribué à chaque famille.

Par ailleurs, des ateliers cuisine, des repas collectifs et conviviaux, sont régulièrement organisés au sein du Centre. Ils permettent, outre le maintien de la vie collective, de pouvoir travailler sur l’équilibre et les goûts.

#### Accès aux loisirs et à la culture

Le C.H.R.S. Flora Tristan propose aux femmes accueillies de participer aux activités de l’atelier « Une idée du monde » qui, de manière régulière, propose des sorties culturelles ou nature. Pas loin d’une dizaine d’activités de ce type a donc été organisé en 2018 et a été suivie par une moyenne de 15 personnes.

Les vacances constituent aussi un élément travaillé avec constance au sein du Centre Flora Tristan et ce par deux biais. D’une part, chaque année, les femmes qui ont des enfants sont amenées et accompagnées à préparer, organiser les vacances de ces derniers, notamment par l’inscription à des colonies ou des centres aérés.

Enfin, un partenariat important avec le TNS de Strasbourg permet à certaines résidentes de pouvoir vivre pendant une semaine une expérience de travail théâtral « en résidence » avec des acteurs professionnels. Ce partenariat, qui inclut aussi l’IFSI, est une véritable porte d’entrée à des pratiques pour lesquelles les résidentes du Centre Flora Tristan ne se sentent pas le droit d’y avoir accès.

#### Partenariat

Enfin le CHRS Flora Tristan évolue au sein d’un réseau de partenaires multiples et qui permet de pouvoir apporter des orientations et des réponses les plus ajustées possible. Le tableau ci-dessous, non exhaustif, les présente par champ d’intervention.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **Champ d’intervention** | | **Partenaires** | | | **Type de partenariat** | | |  |  |
|  | | Insertion  (en général) | | FAS  SIAO | | | Adhérent à la fédération nationale et participation sur le plan régional à différentes commissions (logement, femmes-famille, santé, culture)  Service intégré d’accueil et d’orientation | | |  |  |
| Droit des femmes | | | | FNSF  Délégation départementale aux droits des femmes  CIDFF  Planning Familial | | | Membre de la fédération nationale solidarité femmes  Participation à des actions de formation et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes  Partenariat en fonction de situations  Partenariat en fonction de situations | | |  |  |
| Logement et hébergement | | | | Le Home Protestant/  Femmes de Paroles  Habitat de l’Ill  OPUS 67  CUS Habitat  ICF Nord Est  SIAO | | | Concertation fréquente entre nos trois services qui accueillent pour une part la même population  Partenariat en fonction de situations  Réflexion commune sur la prise en charge des femmes victimes de violences  Convention pour la location des appartements du CHRS  Service intégré d’accueil et d’orientation | | |  |  |
| Aide en nature | | | | Banque alimentaire  Secours populaire  Secours catholique/Caritas/  Carijou  Centre Social Protestant  Croix rouge  Emmaüs  Envie  Resto du coeur | | | Membre de l’association  Vestiaire et cadeaux de Noël et soutien financier  Soutien financier aux projets familiaux de vacances  Vestiaire et cadeaux de Noël  Vestiaire et cadeaux de Noël  Aide en mobilier de base  Aide en matériel électroménager d’occasion  Cadeaux de Noël | | |  |  |
|  | Partenaires instit. délivrant des prestations | | | | FSL  CAF  CPAM  CCAS  Pôle Emploi | | | Instruction des dossiers pour les personnes accompagnées | | | |
|  | Services sociaux et polyvalence de secteur | | | |  | | | Partenariat personnalisé et temporaire avec des Assistantes Sociales en fonction de situations | | | |
|  | Santé | | | | Médecins du Monde  Réseau Respire  La Boussole  Migrations Santé  Ithaque  Assistantes sociales CH, CMS, HUS … | | | Consultations médicales gratuites  Consultation et formation  Consultations médicales gratuites  Interprétariat  Convention de partenariat | | | |
|  | Justice | | | | Point accueil victimes  CIMADE  Police/gendarmerie  Avocates du barreau de Strasbourg | | | Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations  Orientation des personnes nécessitant un avocat et concertation | | | |
|  |  |  | Education - Famille | | | CSC Fossé des Treize  Ecoles primaires des quartiers d’implantations de nos appartements  AEMO  Ville de Strasbourg, service Petite Enfance | | | Partenariat en fonction des situations et convention pour des places en multi accueil  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations | | |
|  |  |  | Travail - Formation | | | Pôle Emploi  Jardin de la Montagne Verte  Plurielles  Libr’objet  CARIJOU  Allojob | | | Interventions de conseillers dans notre atelier *A la rencontre du travail*  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations  Partenariat en fonction des situations | | |
|  |  |  | Formation en Travail Social | | |  | | | Accueil de stagiaires en formation d’éducateurs spécialisés et d’assistants de service social | | |
|  |  |  | Culture et loisirs | | | Tôt ou t’Art  ACFT  UFCV/UCJG  Femmes d’ici ou d’ailleurs  Zonta Club  Rotary Club  Cercle Inner Wheel | | | Membre de l’association  Participation aux activités  Organisation de séjours et de colonies de vacances  Repas collectifs  Mécénat pour les activités de loisirs | | |

### Gestion de la liste d’accompagnement

Le C.H.R.S. Flora Tristan accueille régulièrement des femmes qui souhaitent un hébergement spécialisé au sein de notre structure pour pouvoir bénéficier de l’accompagnement spécifique autour des violences conjugales. Ces demandes sont faites en lien avec les demandes SIAO mais l’accompagnement peu débuter en amont de l’intégration de l’appartement mis à disposition. Cela favorise une relation éducative plus structurée.

### Gestion locative quotidienne

Cette partie regroupe l’ensemble des actions relatives à l’accueil, l’emménagement, l’états des lieux, le suivi du budget mais aussi l’accompagnement à la sortie par la récupération de meubles, la rédaction des demandes FSL, l’accompagnement à la signature des baux, aux visites, et l’ensemble de l’aspect alimentaire (banque alimentaire).

### Projet vacances

Cette année, un voyage par l’intermédiaire du dispositif VACAF a été organisé au sein du CHRS. Au-delà du voyage lui-même l’idée est de travailler l’ensemble des éléments nécessaire au départ en vacances avec ou sans enfants.

### Formations

Suivi et accompagnement des stagiaires

Formations et Interventions ESEIS, Jean-Rostand

Accueil et entretiens des élèves et des professionnels

Interventions scolaires

### Travail inter structure

Interventions à la Maison Relais

Les astreintes Centre Flora Tristan / Maison Relais

Remplacement et soutien des collègues de l’Accueil de Jour

### Réseau

Rencontres Grand Est et Journée d’études FNSF

### Les ateliers

#### L’atelier Couture

À la demande de Veronique Chenevelle, j’ai pris en charge l’atelier couture à partir du 24 janvier 2019.

L’atelier s’est réuni à 19 reprises au cours de l’année 2019 le jeudi, tous les quinze jours en principe, et en dehors des congés scolaires.

7 participantes ont investi cette activité pour confectionner des rideaux, des torchons, une nappe festive pour la table de Noël, repriser les pantalons, ajuster un vêtement, rendre à nouveau opérationnel un vieux sac en prévision d’un voyage lointain, réaliser des « boudins » aux tissus choisis pour les portes-fenêtres du bureau des professionnels et de l’accueil de jour, participer à la vente solidaire de Noël en cousant des sachets pour y mettre de la lavande.

Deux d’entre elles se sont lancées dans la confection d’un vêtement, et ce n’est pas sans fierté qu’elles ont enfilé leur première robe cousue main, en passant par toutes les phases de la création : choix du modèle, du tissu, coupe, assemblage, désassemblage, réassemblage…sans jamais se décourager

Ce sont des instants joyeux, faits de papotage, de légèreté, de conseils entre « filles », de partages.

En 2020, les séances se tiendront le mercredi après-midi avec possibilité d’accueillir les enfants des mamans désireuses de rejoindre l’atelier. La réparation d’une machine à coudre portera au nombre de trois celles mises à disposition des dames, pour une plus large utilisation de ce service par celles qui le souhaitent.

#### L’atelier de langue française

**Parfois on change un mot, une phrase**

Comme les années précédentes, en 2019, l’Atelier de Langue Française s’est tenu de façon très régulière, les mercredis matin, dans nos locaux du Palais des Fêtes. 48 séances ont eu lieu, ce qui est très satisfaisant.

##### Des femmes accueillies

Au cours de l’année écoulée, 31 femmes sont venues, dont 18 pour la première fois. Ces deux chiffres sont les plus élevés depuis qu’existe l’Atelier. Certaines femmes n’ont participé toutefois qu’à un ou deux cours, mais 14 sont venues plus de dix fois et 7 plus de vingt fois. Si l’on considère les nationalités de naissance, 15 pays étaient représentés.

On peut aussi noter que parmi les femmes venues à l’Atelier, quelques-unes sont accueillies en hébergement d’urgence ou en hébergement stabilisé par des organismes comme « Femmes de Parole » et l’AAHJ, ce qui correspond à une ouverture voulue vers nos partenaires pour notre Atelier.

##### Des stagiaires

Les personnes venues à l’Atelier de Langue Française en tant que stagiaires ont été beaucoup moins nombreuses en 2019 qu’en 2018 et que les années précédentes. Cette situation est la conséquence directe de la diminution du nombre de stagiaires admis durant l’année par nos deux services de la rue Sellenick. Ne sachant pas ce qui justifie cette diminution, je ne peux, en considérant l’intérêt de l’Atelier de Langue Française, que la regretter.

Notre Atelier a néanmoins accueilli, pour leur formation, les personnes suivantes :

Camille Villerot, étudiante éducatrice, 2ème année à l’ESEIS et qui avait déjà commencé son stage l’an passé ;Ranim Aoumeur, élève en 3ème au Collège de Lingolsheim, stage de découverte en entreprise ; Marion Uhle, étudiante en sociologie, Universités de Strasbourg et de Francfort ; Chloé Frering et Sarah Grisnaux, élèves en Terminale, option « Sciences Technologiques du Sanitaire et du Social » (ST2S) au Lycée Jean Rostand à Strasbourg ; Chaïma Sieffert, élève à l’école de Sages-Femmes du CMCO ; Léa De Sousa, élève en seconde au Lycée Notre-Dame ; Laura Marie, stagiaire éducatrice spécialisée à l’ESEIS ; Pauline Florence et Silviya Nemska, étudiantes à l’Unistra, Master 1 – Didactique des Langues ; Élise Kretz, étudiante monitrice éducatrice à l’ESEIS.

Un stage fut particulier, celui de Pauline Florence, en formation à l’Université de Strasbourg pour devenir enseignante de Français Langue Étrangère et Seconde. Elle a abordé son stage avec beaucoup de sérieux et, conformément à ses obligations de formation, elle a disposé de temps longs d’enseignement.

La présence de stagiaires à l’Atelier est appréciée. Ces personnes en formation peuvent, selon les cas, apporter une aide individualisée à certaines femmes en difficulté d’apprentissage, ou bien animer une séquence d’enseignement sur un thème convenu. Cela a encore été le cas cette année. Je tiens en particulier à féliciter Chaïma Sieffert, élève Sage-Femme, qui s’est montrée excellente pédagogue pour présenter la grossesse et l’accouchement. Je remercie les élèves éducatrices Camille Villerot et Léa Marie qui ont fait le choix de participer à un nombre très conséquent d’Ateliers.

Mes remerciements vont aussi à Suzanne Marchand, sympathisante de l’association, peut-être en voie d’adhésion, qui par deux fois, en mon absence, a assuré l’animation pédagogique de l’Atelier.

##### Pédagogie et programme

Au programme, sont souvent des points de grammaire et de conjugaison. Une explication grammaticale suivie d’un exercice : voilà de quoi faire la première partie d’un cours. Fréquemment, notre mercredi matin d’Atelier de Langue Française s’organise ainsi. Un exercice n’est généralement pas ressenti comme fastidieux et permet d’aborder une grammaire somme toute complexe. Mais la Langue Française, c’est aussi le moyen d’échanger sur les thèmes les plus divers en utilisant des supports très sérieux ou parfois ludiques.

A. En janvier, l’Eurométropole avait gratuitement distribué un calendrier de belle qualité présentant, pour chaque mois à venir, des thèmes intéressant l’agglomération strasbourgeoise : agriculture et circuits courts, terres paysannes, urbanisme et environnement, mixité sociale. Puis, au cours de l’année, les revues « Strasbourg Magazine », « Eurométropole Magazine » et « Tout le Bas-Rhin », ont aussi offert, par de courts articles, des ressources pour aborder des thèmes en rapport avec la nature, les établissements scolaires, la santé, l’action sociale. Étudier ces thématiques permet de travailler le Français, de nous intéresser à la vie locale et, au-delà, donne la possibilité à des personnes d’aborder des questions de société sur lesquels elles peuvent avoir, elles aussi, des points de vue.

Ce fut également le cas, au début de l’automne, quand nous avons travaillé sur un thème concernant l’échelon planétaire, le « Réchauffement climatique », qui occupât tant l’actualité durant l’été.

B. Le décès de Tomi Ungerer en février, suivi quelques mois plus tard de l’exposition « Tomi Ungerer l’Européen » (que nous avons visitée), l’incendie de Notre-Dame de Paris, le 500ème anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, sont des événements survenus en 2019 et sur lesquels nous avons travaillé, élargissant le champ de nos connaissances.

C. Des grilles de mots croisés sont un moyen agréable d’apprentissage du vocabulaire : à partir de verbes ou bien d’adjectifs, rechercher leurs synonymes ou leurs antonymes permet de clarifier ou d’approfondir le sens des mots. De même que des thématiques comme « La vie à la campagne et à la ferme » ou « les arbres ».

D. Quand nous abordons des expressions idiomatiques, telles « Avoir le cœur brisé », « Voir rouge », « Toucher du bois », « Voir la vie en rose », nous n’aboutissons à la compréhension de leurs sens et aux usages qui en sont faits qu’après avoir décortiqué chaque mot qui les compose.

E. L’étude du texte intégral d’une nouvelle de Roald Dahl, « Agneau pour l’abattoir », a été au programme. La difficulté d’une telle entreprise réside dans son nécessaire étalement (sur 9 séances) alors que toutes les femmes participant à l’Atelier n’ont pas la possibilité d’être présentes sur l’ensemble de ces séances. La qualité de l’intrigue et le suspens entretenu par Roald Dahl sont heureusement un secours efficace pour encourager chaque lectrice à connaître le fin mot de l’histoire.

F. De temps en temps, en fin de cours, nous chantons et pour cela, nous découvrons et apprenons un texte. En fin d’année, par exemple, « Le Tourbillon » que chantait Jeanne Moreau et « Vous », de Guy Béart, étaient deux chansons à notre programme : elles ont été plusieurs fois travaillées dans la perspective de les chanter à la Galette des Rois 2020 et au 40ème anniversaire du Centre Flora Tristan.

##### Conclusion

L’année s’est terminée avec la préparation du « Deuxième Cahier de l’Atelier de Langue Française » sur un thème identique à celui du « Premier Cahier » : « Souvenirs du pays natal ». Ce « Deuxième Cahier » témoigne d’un aspect de ce qui peut être fait dans notre Atelier. Puisse l’édition de ce petit ouvrage apporter une satisfaction aux auteures des six textes proposés et encourager d’autres femmes accueillies par notre association à venir à notre Atelier et y prendre la plume.

#### Une idée du monde

**Atelier proposant des sorties à caractère culturel**

##### Introduction

« Une idée du Monde » poursuit son action et permet aux personnes que nous accueillons de faire des découvertes qui, à beaucoup d’entre elles, seraient restées inaccessibles sans cet Atelier. Cette année encore, nous avons continué d’arpenter la région, de la mieux connaître dans tous ses aspects susceptibles d’intéresser les esprits curieux qui sont les nôtres. Aux cotés des randonnées, notre partenariat avec le TNS, notre présence à des spectacles et la fréquentation des musées ont participé à faire de 2019 une année riche en découvertes.

##### Un partenariat avec le Théâtre National de Strasbourg

Notre partenariat avec le Théâtre National de Strasbourg s’est poursuivi durant l’année 2019. Dans la pratique, ce partenariat passe nécessairement par des rencontres avec la personne, Leïla Saadi, chargée pour le compte du TNS « des relations avec le public ». Une réflexion et des échanges sur la saison passée sont nécessaires à l’établissement d’un programme pour la saison à venir.

Ainsi que cela s’était déjà produit, notre année 2019 avec le TNS a commencé un mercredi matin à l’Atelier de Langue Française par l’invitation faite à Leïla de venir présenter les activités pressenties pour les mois à venir. Notre programme fut le suivant :

1. Vendredi 8 mars: visite guidée du Théâtre National de Strasbourg.

2. Samedi 9 mars: salle Bernard-Marie Koltès, « Je m’appelle Ismaël » de Lazare pour le texte et la mise en scène. La représentation était précédée d’une rencontre avec l’auteur.

3. Samedi 15 mars: salle Hubert Gignoux, « Cléopâtre in love » de Christophe Fiat, avec Judith Henry. Représentation suivie d’une rencontre avec l’auteur et la comédienne.

4. Du lundi 20 mai au vendredi 24 : stage de pratique théâtrale, animé par Joséphine Hasard. Sept femmes accueillies par notre association y participaient, associées à un groupe d’étudiantes à l’Institut de Formation de Soins Infirmiers.

5. Dimanche 22 septembre: dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons effectué une visite guidée de l’atelier de décors du TNS, 8 rue de l’Industrie à Illkirch-Graffenstaden.

6. Vendredi 8 novembre: salle Hubert Gignoux, « Qu’est-ce qu’on entend derrière une porte entrouverte ? Portrait de Raoul », de Philippe Minyana, avec Raoul Fernandez.

7. Samedi 9 novembre: dans les locaux de Caritas, 13 rue de l’Arc-en-Ciel, suite à la représentation théâtrale de la veille, était organisé un repas chinois préparé collectivement sous la direction de la cheffe Feiru Qu, bien connue de notre association. Ce repas était l’occasion d’une rencontre avec Raoul Fernandez, le comédien seul en scène dans « Portrait de Raoul ».

Avec ce repas, prenait fin notre travail avec Leïla Saadi qui a fait le choix de quitter son poste au TNS. Depuis son arrivée en 2015, nous prenions avec elle le temps de discuter et de réfléchir afin de définir les propositions que nous allions faires aux personnes que nous accueillons. Avant son départ, Leïla nous a présenté Laurie Dalle-Nogare que nous avions connue deux années plus tôt quand elle était stagiaire au TNS et qui, prenant la relève de Leïla, assure désormais la continuation de nos relations partenariales.

##### Des spectacles

La fréquentation du TNS n’est pas la seule possibilité pour nous rendre à des spectacles. En effet, l’adhésion de notre association à Tôt ou t’Art nous permet d’avoir des informations sur la programmation culturelle en Alsace et, dans des conditions financières favorables, d’accéder à des activités et diverses salles strasbourgeoises. En 2019 :

1. Samedi 12 janvier : à l’Opéra National du Rhin, « Le Lac des Cygnes », ballet de Piotr Tchaïkovski, chorégraphié par Radhouane El Medeb.

2. Samedi 23 mars : au TJP, « DADAAA », spectacle avec trois danseurs marionnettistes, s’adressant notamment à des enfants à partir de 2 ans.

3. Samedi 30 mars : Au Maillon, « Optraken », ou comment survivre dans un milieu hostile. Spectacle de cirque par le « Galaktic Ensemble », convenant aux grands enfants.

4. Mercredi 27 novembre : à Pôle Sud, « Le plus long voyage », chorégraphie de Thomas Lebrun du Centre Chorégraphique National de Tours.

5. Mercredi 11 décembre: à l’Opéra National du Rhin, « Un violon sur le toit », spectacle musical chanté et dansé, mis en scène par Barrie Kosky.

##### Des Musées et des rencontres

Comme tous les ans, nous sommes allés dans des musées. Au-delà des œuvres dont nous pouvons ainsi prendre connaissance, nous recherchons un accueil bienfaisant. Nous l’avons trouvé une fois encore au Musée Würth d’Erstein et dans les Musées de Strasbourg dont le Service Éducatif répond de façon adaptée à nos sollicitations :

Dimanche 27 janvier: au Musée Würth d’Erstein, visite guidée par Estelle Zesch de l’exposition « Namibia. L’art d’une jeune génération ».

Mercredi 18 septembre: à l’occasion de sa fermeture prochaine, visite du Musée Zoologique de Strasbourg. La réouverture du Musée Zoologique est prévue pour 2023.

Mercredi 16 octobre: au Musée Tomi Ungerer / Centre International de l’Illustration pour la visite de l’exposition « Tomi Ungerer l’Européen », accueillie par Martine Debaene.

Samedi 14 décembre: au Musée Alsacien de Strasbourg, visite guidée par Josie Lichti sur le thème « Noël en Alsace ».

##### Des randonnées

Depuis qu’existe notre Atelier, les randonnées sont au cœur de nos activités. Elles s’inscrivent dans notre programme sous le nom de « Randonnée et Découverte » car, bien entendu, si marcher dans des terrains agréables constitue un but, il s’agit aussi de découvrir ce qui nous environne, que ce soit la nature, les paysages, les églises et les chapelles, ainsi que tout ce qui est à même de retenir notre attention et nous aider à comprendre l’histoire et la géographie du Monde dans lequel nous vivons.

Avec neuf randonnées à notre programme cette année, nos options étaient très élevées :

1. Dimanche 24 février : découverte de la Réserve Naturelle Intégrale du Rossmoerder dans la Forêt d’Offendorf. Retour par l’Allemagne en passant le Rhin par le bac de Drusenheim et en faisant une pause au lieu-dit Freistett, commune de Rheinau.

2. Dimanche 24 mars : le château de l’Ortenbourg au départ de Dieffenthal. Retour en passant par la chapelle du Taennelkreuz.

3. Vendredi 19 avril : voyage en train jusqu’à Rothau et de là, montée à pied à l’ancien camp de concentration du Struthof. Visite guidée de l’ancien camp. Visite aussi du Centre Européen du Résistant Déporté et de la Kartoffelkeller.

4. Samedi 22 juin : randonnée dans La Forêt de l’Illwald autour de l’Oberriedgraben. Au retour, visite de l’église abbatiale d’Ebersmunster.

5 & 6. Vendredi 12, Samedi 13 et Dimanche 14 juillet : « Week-End Randonnée » avec pour thème « Les villages et le vignoble au pied de l’Ungersberg ». Comme chaque année, depuis qu’ont débuté ces « week-ends » en 2013, nous faisons appel au « Amis de la Nature » pour l’hébergement. Cette fois-ci, nous étions au refuge du Grückert, commune de Reichsfeld, à l’Est d’Epfig. Nous avons randonné le samedi (« Itterswiller, son église, le vignoble et l’abbaye de Baumgarten ») et le dimanche (« Le massif de l’Ungersberg »).

La réussite de ce « Week-End Randonnée » est beaucoup due à notre collègue Masika Bouquet. Pour des raisons de santé, Stéphane Maïsch a été contraint d’annuler sa participation au dernier moment. Masika, en se proposant de le remplacer, a permis à cette longue sortie d’avoir lieu dans de bonnes conditions. Nous la remercions chaleureusement pour son attitude constructive.

7. Dimanche 4 août : « Le Circuit des Pêcheurs », au départ d’Eschau, pour un parcours, tantôt urbain, tantôt rural et parfois forestier. Passage par le canal du Rhône au Rhin. Au terme de cette randonnée : visite guidée du Jardin Monastique d’Eschau.

8. Dimanche 13 octobre :  en Allemagne, sur « Les contreforts de la Forêt-Noire » et au Schloß Staufenberg, au départ du village de Nesselried, non loin d’Oberkirch.

9. Dimanche 17 novembre : randonnée automnale sur le Mont-Sainte-Odile, au départ du Carrefour Saint-Jacques et en passant par la source et le couvent.

##### Conclusion

Une année de l’atelier « Une idée du Monde » est encore meilleure si elle inclut notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine. Notre journée fut celle du dimanche 22 septembre. Commencée le matin aux ateliers de décors du TNS à Illkirch-Graffenstaden, ainsi que nous l’avons vu plus haut, elle s’est poursuivie l’après-midi sur la commune de Bischoffsheim, au couvent du Bischenberg, Nous y avons été accueillis par Victor Karpenko et le Père Marcel Ostertag. A son atelier du Grand Séminaire de Strasbourg, nous avons déjà deux fois rencontré Victor Karpenko, restaurateur et créateur d’art, « soigneur des blessures du patrimoine religieux alsacien » (DNA du 24 août 2019). Cette fois-ci, il était en passe d’achever la restauration de l’un des plus anciens chemins de croix d’Alsace. Il nous a montré son travail. En gravissant la colline du Bischenberg, nous avons découvert les quatorze stations surmontées de la chapelle Sainte-Cécile. Puis le Père Marcel Ostertag nous a gratifiés d’une visite guidée de l’église du couvent.

Qu’il s’agisse d’édifices religieux, de sites naturels et de paysages, de musées et d’art, de musique et de théâtre, nous sommes environnés par un patrimoine culturel remarquable. A notre atelier, il revient, et pas seulement lors des Journées Européennes du Patrimoine, mais tout au long de l’année, de mettre en valeur ces richesses, de les mettre à la portée des enfants et des femmes accueillis par notre association. C’est le projet de l’atelier « Une idée du Monde ».

#### L’atelier « A la rencontre du travail »

###### **LE CENTRE FLORA TRISTAN**

| NOM  Prénom | Nb de suivis | Devenir, embauche | Formation | Problèmes relevés,  souhaits |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **O .N** | **3** | CDD pérennisé | Formation Informatique (AFL) | Les horaires…  Mère de 4 enfants |
| **A.B** | **6** | Suivi régulier | Embauchée par une crèche | Parfois, les horaires.  Mère de 3 enfants |
| **A .Z** | 8 | Formation chauffeuse de bus | Formation renforcée en français (5 mois) | Les horaires…  Mère de 5 enfants |
| **S.A** | **2** | Très incertain… |  | Situation personnelle fragile |
| **M.A** | **4** | CDI  agent d’entretien dans un cinéma | Besoin d’apprendre à lire et à écrire le français | Difficulté pour suivre une formation en français, très prise par son travail |
| **M.E** | **2** |  |  | Besoin de temps pour s’engager dans une formation qualifiante |
| **V.V** | **3** | Ne peut plus travailler |  | Nous lui avons obtenu une reconnaissance d’adulte handicapée |
| **S.Q.M** | **4** | Agent d’entretien de de bureaux | Cours de français  liés au statut de réfugiée | Les horaires…  Mère de trois enfants |
| **R .S** | **6** | Emploi d’aide de restauration | Formation Informatique (AFL) |  |
| **R.N** | **5** | Couturière ou se spécialiser dans la manucure | Formation renforcée, pour apprendre à lire et à écrire. Rémunérée par Pôle Emploi | Parfois, les horaires…  Mère de deux jeunes enfants |
| **A.A** | **2** | Créer son site de vente, de produits importés du Togo,sur internet |  | Problèmes de santé |
| **E.F** | **8** | Souhaite obtenir un emploi comme secrétaire médicale | Formation en bureautique. | Rien de particulier |
| **A.S** | **6** | Orientation vers une entreprise d’insertion (Libre Objet, Carijou) | Formation Informatique (AFL) | Besoin d’être plus réactive .  Les horaires …  Mère de 4 enfants |
| **H.M** | **2** |  |  | Est retournée à Toulouse |
| **B.F** | **4** | A fait des études supérieures en lettres | Prépare des concours administratifs | Cherche sa voie ! |
| **B.C** | **3** |  | CAP cuisine | Plus de nouvelles |
| **O.O** | **3** | Embauchée par la Brasserie Heinecken | Besoin de cours de français | Les horaires de travail incompatibles avec une formation, pour l’instant |
| **M.F** | **4** | A travaillé dans un hôtel |  | Problème avec son titre de séjour pas reconduit ! |

##### BILAN – REMARQUES

* 18 personnes sont venues régulièrement en 2019

 75 suivis = de 30 min à 1 heure et plus

* 1 dame a bénéficié d’un suivi important pour constituer son dossier de demande de reconnaissance, d’adulte handicapée. Il a fallu, aussi, l’accompagner pour des rendez-vous, auprès de la MDPH...

##### Constat :

 Le nombre de dames a diminué et le nombre de suivis est un peu moins important qu’au cours de l’année 2018 (85 suivis). Dans l’ensemble, les dames suivies par l’atelier ont montré une solidarité entre elles (échanges d’adresses des entreprises, d’informations, « de tuyaux »...).

Les dames étaient toutes très motivées, régulières dans les rendez-vous.

** 4 suivis avec des problèmes :** psychiques, de santé, de difficulté pour s’intégrer socialement.

 **2 dames** : reconnaissance personnes handicapées.

** Sur les 18 dames régulières =5 dames** ont été embauchées en CDI. D’autres ont travaillé en CDD, plus particulièrement dans l’hôtellerie, ou comme agent d’entretien. Cependant, les salaires ne sont pas conformes à la charge de travail demandée. C’est une question que nous avions déjà soulignée en 2018. Ces emplois restent précaires, et certaines femmes se sentent obligées d’accepter car la prolongation de leur titre de séjour en dépend !

**7 dames** ont bénéficié de formations longues et variées : cours de français renforcé – formation en informatique avec suivi de leur recherche d’emploi – formation plus qualifiante pour celles qui ont au moins le BAC.

* **1 dame a** quitté le Centre Flora Tristan pour retourner dans sa région d’origine. Elle ne parvenait pas à s’insérer en Alsace !

 Les propositions d’emploi restent principalement dans le domaine du nettoyage, de l’aide à la personne, et de la cuisine.

##### Conclusion

 Sans aucune qualification professionnelle, les femmes sont toujours contraintes d’accepter des emplois précaires et mal rémunérés. Elles sont, d’une certaine façon, prises en otage de ces emplois, pour pouvoir produire des fiches de salaire et assurer la prolongation de leur titre de séjour.

* Problème de pérennisation des embauches !

 Les formations sont toujours très demandées. Ce qui est un point positif. Les dames ont compris la nécessité de se former et d’évoluer, notamment les femmes qui ont besoin d’apprendre à lire et à écrire, d’autres, de renforcer leur acquisition de la langue française.

* Le nombre de cours de français à diminué sur la CUS. Nous avons été tenues de créer des partenariats avec des structures telles que PLURIELLES qui offrent des cours de français de différents niveaux. Les personnes ont pour seule contrainte une adhésion annuelle.
* Pôle Emploi a proposé plus de formation en français, grâce à des suppléments de budget.
* Pour les emplois dans le domaine ménager (agent d’entretien), il est de plus en plus souhaitable que les femmes sachent lire et écrire. L’utilisation de machines plus perfectionnées, de produits d’entretien chimiques, les questions de sécurité…, fait que la lecture devient incontournable.

###### **MAISON RELAIS**

##### Mise en place de l’Atelier Travail

Les rencontres ont lieu au rythme d’une fois tous les deux mois à la Maison Relais. Les dames concernées ont montré une certaine assiduité et un grand intérêt à nos rencontres.

* 3 personnes ont bénéficié de suivis réguliers à l’Atelier Travail.

Nous centrons nos rencontres autour des problématiques de chaque personne, en petit groupe ou de façon individuelle.

Au cours de l’année, nous avons également organisé une rencontre avec l’association « Allez les Filles ».

Nous faisons les CV et lettres de motivation. Nous organisons des rencontres avec des organismes de formation ou d’insertion.

Plusieurs dames ont pu être inscrites pour une formation de base en informatique aux AFL (Association des Familles Laïques), Français et menuiserie au PADEP, etc...

Nous gardons en mémoire que pour les dames de la Maison Relais, il ne s’agit pas d’accéder absolument à l’emploi, mais qu’en tenant compte de leurs problématiques, les dames reconnaissent qu’elles sont avant tout à la recherche d’une occupation par de petits stages, des ateliers extérieurs qui leur permettent de recréer du lien social. Sortir de la Maison Relais, c’est aller à la rencontre des autres, apprendre à s’adapter ou se réadapter au système social, d’échanger des idées., d’être reconnue par les autres, la Société...

###### **RENCONTRE et PARTENARIAT**

* **Janvier : déplacement à Pôle Emploi Hautepierre avec six dames**
* **Février : déplacement à l’IESEIS** au mois de février avec 7 dames. Présentation des formations qui sont souhaitées par les dames. Rencontre avec des élèves en cours de formation, des responsables pédagogiques des différentes filières sociales.
* **Avril :** déplacement au Forum de l’Emploi, quartier du Neuhof, avec 6 dames

** Juillet :** visite lors des « Portes Ouvertes », de « Libre-Objet » à Koenigshoffen, échanges avec la responsable des embauches, remise des CV, prise de rendez-vous...

** Octobre :** rencontre aux « 7 Pains », échange avec la responsable du recrutement, présentation des dames intéressées par ce site professionnel, remise de CV...

** Novembre :** déplacement à Schiltigheim avec 6 dames. Visite de **« Redécom »**, entreprise d’insertion par la coiffure, les soins esthétiques. Échange avec la responsable de l’entreprise qui a assuré avec une de ses collègues, des soins esthétiques et de coiffure pour les dames présentes qui ont pu se faire expliquer le fonctionnement de la structure d’insertion, ses objectifs...

** Décembre :** déplacement au Marché de Noël avec 8 dames. Découverte des métiers artisanaux présents, des structures d’insertion présentes.

** Le Conseil Départemental,** présentation de 6 dames, qui bénéficient d’un accompagnement vers l’emploi. L’une d’entre elles a commencé de travailler en cantine scolaire.

* **Le Centre Socio Culturel Le Galet à Hautepierre**: petit déjeuner annuel avec l’Association « Femmes d’Ici et d’Ailleurs »

 « **Table et Culture »** - restaurant d’insertion, situé à Hautepierre.

** PLURIELLES** reste un partenaire très important car il assure de nombreuses formations : français, informatique, culture générale...

** Les AFL, avec Magali FLEURY, responsable pédagogique,** sont également une ressource importante. Nous sommes en contact régulier, soit par téléphone, soit par mail, pour assurer les orientations des dames souhaitant profiter de leur formation informatique et d’un accompagnement vers l’emploi.

 Restaurant d’insertion **« Les 7 Pains »**, partenaire important pour assurer une pré formation comme aide de cuisine pour les personnes intéressées par la restauration.

 **« Carijou »** - structure d’insertion assurant la rénovation et l’entretien de jouets

** « Le PADEP »**, structure d’insertion située à la Meinau. Partenariat avec Chantal ERB, directrice.

** Pôle Emploi Hautepierre** – Partenariat avec Anne-Pascale GONNY, conseillère référente de plusieurs dames.

 Les agences intérim de Strasbourg...

Ces rencontres permettent d'apprécier le marché du travail et de nouer des contacts professionnels sérieux, en vue de l'embauche des dames que nous accompagnons.

L’Atelier ***« A la rencontre du travail »*** est toujours très sollicité. La question de l’emploi, de la formation professionnelle, de la qualification, reste une préoccupation pour les dames. Travailler c’est construire son avenir, celui de ses enfants. C’est améliorer ses conditions financières, son budget, sortir de la précarité, ne plus être pauvre, isolée, avoir une reconnaissance sociale..., autant de réflexions mis en avant par les dames.

L’évolution de l’atelier reste constante, riche par nos rencontres avec des personnes venues de tous les horizons sociaux culturels. L’idée de base, de la création de cet atelier, reste qu’il est essentiel de tenir compte de l’origine culturel, parce que la notion de travail varie, qu’elle est de toutes les couleurs.

Nos objectifs pour l’année 2020 restent centrés sur les demandes et les besoins de chacune, sur un accompagnement personnalisé, sur des rencontres organisées avec nos partenaires du monde du travail, de l’insertion...

Nous maintiendrons nos contacts avec notre réseau, afin de suivre l’évolution de nos partenaires, notamment avec les entreprises d’insertion existantes sur l’Eurométropole.

#### L’atelier « habiter »

Les personnes accueillies au Centre Flora Tristan, en raison de leur situation financière généralement basse, de leur situation professionnelle souvent précaire, de leur origine étrangère pour un bon nombre d’entre-elles et de leur statut de femme chef de famille monoparentale rencontrent des difficultés pour sortir du dispositif d’hébergement. L’accès à un logement ne leur est pas impossible, mais il est contrarié et ralenti, y compris dans le « parc social » qui est pourtant destiné à loger des personnes de leur condition.

Nous tentons régulièrement de créer des partenariats directement avec les bailleurs sociaux afin de les sensibiliser à notre public.

Mais à défaut de pouvoir influer grandement sur les propositions faîtes aux femmes que nous hébergeons, l’atelier *Habiter* cherche à les mobiliser afin qu’elles prennent conscience des réalités qui les attendent pour se reloger et se préparent au mieux à cette étape. La quasi-totalité des femmes hébergées participent à cet atelier.

##### Chercher un logement

En amont du dépôt de la demande unique auprès des bailleurs sociaux, l’atelier propose deux phases préalables

 Une information claire sur les quartiers susceptibles d’intéresser la personne : cette première étape a pour but de permettre aux femmes du CHRS de formuler une demande de logement en ayant un maximum d’information pour qu’elles fassent un choix en toute connaissance de cause.

- la taille des logements

- les infrastructures existantes dans les quartiers. Car le besoin change en fonction de la composition familiale (écoles, cantine, centre socioculturel, services pour la petite enfance...)

- les commerces

- la desserte par les transports en commun

 Une visite accompagnée de ces quartiers afin d’affiner les demandes et de se les approprier.

##### Se préparer au futur logement

*** Deuil de l’ancien logement***

Faire le deuil de l’ancien logement, c’est accepter une perte matérielle, un certain confort, c’est parfois « repartir à zéro » car certaines femmes ne pourront rien récupérer de leur ancien logement. Faire le deuil, c’est aussi accepter la perte affective que représente le lieu où elles ont vécu (le quartier, des voisins et des relations de voisinage) et où elles avaient leurs repères et aussi une histoire familiale.

L’accompagnement dans cette acceptation doit être mis en place dès l’arrivée de la personne afin de lui permettre, le moment venu, de réussir à investir son nouveau logement

*** Combien cela va-t-il coûter ?***

Il est utile de se préparer aux dépenses liées à l’accès au logement qui ne se réduisent pas au loyer net et aux provisions mensuelles sur charges, mais comprennent aussi d’autres dépenses prévisibles : l’assurance habitation, la mise en service du gaz, de l’électricité et du téléphone, la réalisation éventuelle de petits travaux, le mobilier minimum...

 ***Connaître et comprendre***

- les droits et les devoirs du locataire et du propriétaire

- le bail ou contrat de location

- les charges : de quoi s’agit-il ?

- le rôle et le montant de la caution

- l’état des lieux d’entrée

- l’assurance habitation

- la quittance de loyer

##### S’équiper à petits prix

Apprendre à gérer un budget modeste, c’est prévoir une future installation en listant les besoins et en anticipant sur l’acquisition des premiers équipements. C’est donc apprendre à connaître des lieux comme Emmaüs, le Secours Populaire, les brocantes.

Leur nouvelle réalité budgétaire, marquée par les contraintes, est vécue par certaines femmes de façon dévalorisante. C’est pourquoi un accompagnement actif, si possible en groupe, au moment des achats faits dans les lieux de ventes de matériel d’occasion, permet de donner une valeur autre que financière aux objets acquis. C’est dans ce sens que des sorties vers les « vide greniers » de la région sont organisées.

##### 4. Apprendre aux personnes à réaliser certains travaux

 ***les réparations :*** acquisition d’un savoir-faire nécessaire à l’entretien courant du logement (réparer une prise, colmater une fuite, déboucher un évier, installer une lampe)

*** les aménagements :*** améliorer la fonctionnalité du logement en posant par exemple des étagères

 ***mise en propreté*** : réfection des murs, peinture, pose d’une tapisserie.

Dans ce domaine, l’atelier *Habiter*, par sa dimension collective, veut favoriser l’entraide.

##### Sensibiliser à la citoyenneté

L’atelier *Habiter* souhaite, par le biais du logement, sensibiliser les femmes et les enfants à la citoyenneté, leur faire prendre conscience qu’ils sont citoyens d’un quartier, d’une ville, d’un pays, d’un monde et qu’ils peuvent être actifs à ces différents niveaux.

**L’équipe du CHRS Flora Tristan , Joël Colin et Annie Lecinzky**

## L’Accueil de Jour

L’activité de l'Accueil de Jour peut se décrire selon les grandes lignes suivantes :

 une écoute sur les violences afin de faciliter l'émergence de la parole, la clarification de la demande de la femme victime,

 une évaluation des ressources personnelles de la femme victime (existence de solidarités familiales ou amicale, revenus, compétences, profession, droits sociaux...),

 une évaluation des risques avec la mise en place de stratégies à court, moyen et long terme selon les rythmes et l’envie de la principale intéressée en référence au contexte et aux réalités,

 un soutien dans le suivi des démarches entreprises et l’évaluation de la nécessité d'effectuer des bilans d'étape,

 une information sur la procédure et un rappel de la loi, du cadre et une orientation vers la police ou la gendarmerie pour un dépôt de plainte ou une main courante,

 une orientation vers un conseil juridique et enfin une prise en charge globale spécifique, un soutien psychologique une orientation et (ou) une prescription vers les acteurs spécialisés pertinents à l'issue de ce travail d'accompagnement et d'écoute (médicaux notamment).

Au-delà de ces missions, il reste important de préciser que l’Accueil de Jour doit toujours et encore trouver une place parmi les associations de plus en plus nombreuses souhaitant travailler avec les femmes victimes de violences. La publicité des violences conjugales, si elle sert indéniablement la lutte contre les violences, amène aussi beaucoup d’associations plus ou moins visibles, plus ou moins professionnelles, plus ou moins associées à la lutte contre les violences faites aux femmes comme transformation profonde des rapports sociaux femmes-hommes, sur le terrain des violences conjugales. Il en ressort d’une part l’idée fausse que les violences conjugales sont largement et correctement prises en charge et d’autre part un brouillage pour les femmes victimes qui s’adressent à des associations dont les moyens d’actions et de réponses sont très disparates, poussant la personne à devoir raconter son histoire à plusieurs reprises. Il est ainsi important que l’accueil de jour persiste dans son effort de visibilité et de reconnaissance.

### Les statistiques quantitatives

* **Les accueils sur place :**1042

Il s’agit du nombre de passage à l’accueil de jour.

** Le nombre de nouvelles situations en 2019 :**281

Parmi les femmes bénéficiaires de l’accueil de jour, 274 femmes sont venues pour la 1ere fois en 2019. C’est aussi le chiffre retenu pour les statistiques qualitatives présentées ci-dessous.

** Le nombre d’enfants accueillis** : 249

** Les appels en provenance des femmes :**891

** Les appels en provenance des partenaires** : 642

Il faut noter que ces chiffres concernent uniquement les appels entrants. Les femmes et les partenaires utilisent de plus en plus les courriels qui ne sont pas comptabilisés dans les appels reçus.

* **Rendez-vous pris avec la psychologue :***129*

Comme pour les deux structures, il me semble important de rendre compte de manière lisible les activités concrètes de l’Accueil de Jour :

#### Accueil, évaluation

 Prise des appels téléphoniques avec écoute – principales informations sur missions de l’Accueil de Jour

 Premières informations et orientations données aux femmes

* Prise de rendez-vous si demandes / besoins

 Première analyse de la situation

 Réorientation vers les partenaires si nécessaire et si c’est le cas, mise en lien avec le partenaire compétent par téléphone et/ou courrier

 Première prise de contact si nécessaire entre la femme et la structure

#### Accompagnements

* Evaluation de la situation avec évaluation de l’évolution des risques,
* Evaluation des ressources personnelles,
* Préparation au départ,
* Informations sur les droits,
* Demande d’hébergement / logement,

 Travail d’investigation : développement partenariat avocats, juristes, magistrats,

* Mise en lien avec différentes institutions (SPIP, PAV, forces de l’ordre…),

 Mise en lien avec les acteurs déjà aidants s’il y en a et orientation vers de nouveaux si nécessaire

 Mise en place d’une réflexion avec la dame sur les stratégies à mettre en œuvre à court, moyen, long terme et avec les différents partenaires sollicités.

Dans certains cas, accompagnements physiques des femmes (avocats…).

 Si la situation le demande, mise en sécurité hors région : mails de la Fédération pour demande nationale, suivi, organisation du départ avec appel direct dans les structures et contact avec le SIAO local ou d’autres régions

* Accueil et accompagnement des femmes venues d’autres régions

#### Travail dans le cadre de la note de méthode contractualisée avec le SIAO :

L’accueil de jour est une plateforme d’évaluation pour les femmes victimes de violences hébergées en hôtel en urgence.

Dans ce cadre, outre le contact direct avec le SIAO pour les demandes d’hébergement d’urgence et les mises en sécurité, l’accueil de jour doit évaluer la situation afin de pouvoir débloquer ou non une poursuite de la prise en charge hôtelière à minima.

#### Formation

* Accueil et entretiens élèves / stagiaires / partenaires
* Recherche et animation de temps de sensibilisation collèges / lycées et professionnels médico sociaux (Mois de l’Autre)

#### Réseau

 Permanence téléphonique à destination des partenaires infos/orientations

 Préparation + participation des COPIL ADJ avec les partenaires

 Participation aux réunions partenariales + institutionnelles

 Participation à la vie associative (Universités d’Automne, actions ponctuelles, ateliers de réflexion)

 Création et entretien de partenariats

 Communication externe sur l’accueil de jour et l’association

#### Administratif

 Gestion des courriels des partenaires, des femmes

 Courriers – ouverture de l’adressage postal, gestion du courrier,

 Statistiques quantitatives et qualitatives

**L’équipe de l’Accueil de Jour**

## Le service d’Inter-Médiation Locative (IML) OLIFVIA

### Le dispositif :

Le service d’Inter-Médiation Locative a été créé en novembre 2018. Ce dispositif a d’abord pu ouvrir ses portes dans le cadre de financement lié à l’Intermédiation locative « classique » puis a pu bénéficier d’un conventionnement avec « Alsace Habitat », anciennement « Opus 67 », sur un an, dans le cadre d’un appel à projets dont « Alsace Habitat » et l’association SOS Femmes Solidarité ont été lauréats (« 10000 logements accompagnés »).

En novembre 2018, nous avons eu les deux premiers logements situés à Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen par l’intermédiaire du bailleur social « Alsace Habitat ». Au cours de l’année 2019, nous avons obtenu 4 logements supplémentaires, tous sur le même secteur, où nous avons pu accueillir de nouvelles femmes avec leurs enfants.

Le profil de personnes auquel s’adresse notre dispositif est celui de femmes victimes de violences conjugales et/ou en situation de précarité, disposant cependant d’un certain degré d’autonomie (financière et sociale).

L’IML est un dispositif permettant aux personnes d’occuper un logement de façon temporaire et de bénéficier d’un accompagnement social centré sur le logement, le budget ainsi qu’un éventuel soutien à la parentalité. Au regard du public accueilli, le soutien et l’accompagnement quant à la question des violences conjugales peut également occuper une part importante de notre intervention. La finalité de notre dispositif s’inscrit dans les objectifs de la politique du « logement pour tous » qui est de permettre aux bénéficiaires d’accéder à un logement autonome adapté à leur situation, en général auprès d’un bailleur social en direct ou par l’intermédiaire d’un bail glissant.

### Le fonctionnement :

#### Modalités d’accueil :

Les familles accueillies sont orientées par des travailleurs sociaux ayant adressé une demande ainsi qu’une préconisation spécifique auprès du SIAO 67. Après transmission de cette demande par ce service, nous effectuons un entretien individuel permettant de valider ou non l’éventuelle prise en charge de la famille par notre structure.

En cas de possibilité d’admission, nous établissons avec la personne une forme d’état des lieux de sa situation individuelle et élaborons alors une première esquisse des besoins spécifiques concernant l’accompagnement à mettre en place.

#### Durée de séjour :

Les familles sont hébergées pour une durée maximale de 18 mois*.* Au cours de cette période, elles participent aux charges financières réelles liées à l’occupation de leurs logements : loyer, charges, frais d’énergies.

Les personnes accueillies au sein de ce dispositif doivent donc présenter dès le début de leur prise en charge une certaine capacité d’autonomie financière Ce dernier point révèle notamment une des distinctions qui s’opère entre le public du CHRS Flora Tristan et celui de l’IML.

#### L’accompagnement social :

L’accompagnement des familles est effectué par deux salariés de l’association SOS Femmes Solidarité : Véronique Chennevelle (CESF) et Brice Weiler (ES). Chaque professionnel effectue des visites à domicile régulières ou peut accompagner à l’extérieur lors de démarches spécifiques.

L’accompagnement social proposé par notre service tend à s’adapter au plus près des besoins et aux demandes des personnes, mais il se centralise cependant principalement sur le logement (aide à la gestion locative, à la recherche de logement, demandes de FSL et de prêts CAF, préparation à la future installation dans un logement autonome...), sur l’accompagnement autour des violences conjugales (démarches juridiques, soutien dans la séparation, soutien en cas de plainte, soutien pour les enfants, etc), un accompagnement lié au budget (ouverture de droits aux prestations familiales, mise en place d’une épargne pour préparer l’installation dans le futur logement, gestion de dettes antérieures...) et un soutien à la parentalité en cas de besoin.

Ce travail ne saurait évidemment se passer de l’intervention complémentaire de nombreux professionnels de secteur. Ainsi, un de nos principaux objectifs lors de la création de ce service a été de tisser et de structurer un solide réseau de partenariat afin de permettre la mise en œuvre d’une qualité d’accompagnement que nous avions à cœur de proposer aux personnes accueillies.

Le bilan de ce travail nous permet de constater aujourd’hui que l’intervention de l’association SOS Femmes Solidarité et de son service d’IML a été très favorablement accueillie par l’ensemble des acteurs sollicités.

Nous vous proposons un aperçu plus détaillé de professionnels avec lesquels nous sommes régulièrement amenés à collaborer :

* les assistantes sociales de secteur de Niederbronn, Reichshoffen, Pfaffenhoffen, Mertzwiller, Wissembourg ainsi que l’UTAMS de Haguenau
* le bailleur social « Alsace Habitat »
* l’épicerie sociale de Gundershoffen
* le Centre Intercommunal d’Action Sociale à Niederbronn (« Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains »)
* les communes et les élus de Niederbronn et Reichshoffen
* la gendarmerie de Reichshoffen et ses référentes VIF (Violences Intra-Familiales)
* la Castine et Moulin 9 (Centres sociaux-culturels)
* les écoles de secteur
* le dispositif « Taxi pour tous » (service de l’intercommunalité qui permet de se déplacer au sein de la communauté de communes pour 2€ par trajet).

Lors de la mise en place de ce service, nous avons découvert dans ce secteur, des partenaires investis et disponibles. Nous regrettons cependant le manque de place en périscolaire pour les familles, qui peuvent très difficilement en bénéficier, ce qui engendre des difficultés de recherche d’emploi.

Malgré tout, les familles que nous accueillons, nous font régulièrement le retour, principalement pour les strasbourgeoises, qu’elles y trouvent un cadre de vie plus calme et serein, mais tout de même à proximité des commodités. Et souvent, les familles font le souhait de rester dans ce nouveau secteur qu’elles apprécient.

**L’équipe de l’IML**

## L’activité du « siège »

Entre bilans financiers et demandes de subventions, justification de l’activité et renouvellement des agréments, gestion administrative et comptable de l’association et de ses 4 services, réponses à appels à projets et recherche accrue de financement, l’activité du siège est aussi marquée par des moments importants où l’association a pu être présente et ainsi partager ses positions.

Ainsi, et ce afin de ne pas être trop long, vous trouverez ci-dessous une liste par thématique qui donne une vision de ces sollicitations et présences et qui montre que l’association dans son ensemble est aussi inscrite dans des réflexions inter partenariales et de fond.

### Animation, réflexion, formation autour des violences conjugales :

* Participation à la commission plénière égalité femmes hommes de la Ville de Strasbourg et au groupe de préparation du colloque
* Formation auprès des professionnels de santé de premiers recours, de l’FSI de Saverne et des internes de médecines
* Formation menée par le CIDFF
* École de sage-femme (CMCO)

### Réseau FNSF

* Réunions de direction FNSF

 Université d’automne

* Assemblée générale FNSF
* Réunion Directrices/présidentes
* Commission Hébergement Logement

### Réseau partenaires/institutions

* ICIS
* FAS
* SIAO
* DDDCS
* Comité de pilotage de l’Accueil de Jour
* Comité de pilotage du TGD
* CAF
* Fondation Abbé Pierre

### Autres instances

 CLSM (Conseil Local de Santé Mentale), plénière et groupe de travail hébergement/logement

* PTSM (Projet Territorial en Santé Mentale), groupe accès aux soins et diagnostic précoce.
* Maison d’Arrêt de Strasbourg (intervention dans le quartier femmes sur les violences faites aux femmes)
* Représentation de la FNSF au HCE, commission « violences de genre » (mandat 2019 - 2021)

**Thomas FOEHRLÉ, Directeur**

## La prise en charge psychologique

Depuis le Printemps 2019, le temps partiel de psychologue est désormais occupé par deux psychologues cliniciennes. Leurs interventions concernent deux des 4 services de l’association, le CHRS et l’ADJ, et leur mission reste centrée sur le public des adultes accueillies, par consultation directe et par un travail de réflexion partagée avec les intervenants des deux services.

Au sein du CHRS, toute personne hébergée peut bénéficier d’un suivi régulier dans le cadre de son séjour. A l’accueil de jour, où la demande de consultation reste constante, ces consultations doivent ouvrir sur une orientation vers des psychothérapeutes de ville, faute d’un financement adéquat.

La nécessité de suivis psycho-thérapeutiques peut se présenter pour des enfants hébergés, nécessité repérée par leur mère ou par l'équipe pluri disciplinaire. Ces enfants sont alors pris en charge par les services à disposition dans la CUS, comme le CMPP ou les secteurs de la pédopsychiatrie hospitalière.

Dans le cadre de l'accueil de jour, la situation de l'enfant ne peut s'appréhender que par le prisme du propos maternel. Les entretiens avec la psychologue peuvent être l'occasion pour une femme de faire le point à ce sujet et de demander de l'aide.

Il n’y a pas d’intervention de psychologue à la Maison Relais. Un partenariat existe avec la psychiatrie de secteur.

Il est à noter enfin que les travailleurs sociaux des deux services CHRS et Accueil de jour, continue de bénéficier d’une supervision avec une psychanalyste.

**Caroline STEINER, psychologue**

## ORGANIGRAMME

